

ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN 2019: vers la démocratie paritaire en Europe

Écrit par A. Irigoien

Un document d'orientation
présenté par

G5+ ♀
Gender five plus



Élections du Parlement Européen 2019 : vers la démocratie paritaire en Europe

SOMMAIRE

Introduction	4-5
---------------------------	------------

Partie I - Pourquoi la démocratie paritaire est-elle importante pour l'Union européenne (UE) ?

1. S'aligner sur les valeurs des Traités	6-7
2. Renforcer la démocratie	
a. S'attaquer au déficit démocratique	7-8
b. Reconnaître la diversité chez les femmes.....	8
c. Combattre les populismes	8-9
3. Enjeux stratégiques	9-11

Partie II - Pourquoi l'UE et la démocratie paritaire sont-elles importantes pour les femmes ?

1. Qu'a fait l'UE pour l'égalité entre les femmes et les hommes ?	12-13
2. Agir au niveau de l'UE	
a. Que se serait-il passé en l'absence d'une action européenne ?	13-14
b. Les avantages de l'action au niveau de l'UE	14-16
3. Qu'est-ce que l'UE aurait pu faire de mieux ?	
a. L'intégration de la dimension de genre	16-17
b. Réponse à la crise économique de 2008	17-19

Partie III - Pourquoi l'équilibre entre les sexes est-il important au Parlement Européen et dans le processus décisionnel européen ?

1. Sous-représentation des femmes dans la prise de décision	
a. Inégalités persistantes entre les sexes.....	19-20
b. Déséquilibre femmes/hommes dans la prise de décision au sein de l'UE	21
2. État des lieux sur les femmes au Parlement Européen (PE)	
a. Les eurodéputées.....	21-22
b. Une commission parlementaire à part entière : la Commission FEMM.....	22-23
3. Comment parvenir à l'équilibre entre les sexes ?	
a. Les quotas.....	24-25
b. Le système électoral... ..	25-26
c. Le rôle des partis politiques et leurs valeurs	26-27

d. Augmenter le nombre de femmes candidates.....	27
e. Une représentation équitable dans les médias.....	27-28
4. Participation aux élections européennes	
a. Différence entre les sexes en matière de participation électorale	28-29
b. Les femmes s'intéressent moins à l'UE que les hommes.....	29-31
 Partie IV - Défis et opportunités dans la perspective des élections européennes de 2019 et au-delà	
1. Défis à relever	
a. La montée des populismes et de l'extrême droite	31-32
b. Stéréotypes sexistes et points de vue sur les femmes en politique	32-34
2. Opportunités	
a. Rappeler les engagements européens.....	34-37
b. Nouvelles législations dans deux États-Membres.....	37-38
c. La société civile en mouvement.....	38-39
Quel avenir pour l'Europe ?	39-40
Quelques recommandations	41-43

INTRODUCTION

Depuis sa création, l'Union européenne (UE) s'est progressivement tournée vers la construction d'une Europe sociale. L'un de ses objectifs a été de mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et de promouvoir l'égalité des sexes en Europe et au-delà. Dans le même temps, l'UE n'a cessé de renforcer ses exigences démocratiques. Le Parlement Européen (PE) est passé du statut d'assemblée nommée à élue et d'assemblée consultative à un statut de co-législateur¹, avec pour résultat une UE plus proche de ses citoyennes et citoyens. L'UE est aujourd'hui une démocratie qui accorde les mêmes droits formels aux hommes et aux femmes. Cependant, malgré cette évolution, des inégalités flagrantes entre les sexes persistent en Europe. Alors que la moitié de la population est féminine, les femmes sont systématiquement sous-représentées aux postes de décision dans la plupart des domaines, y compris au Parlement, l'institution démocratique *par excellence*.

Alors que l'UE est confrontée à des défis nouveaux et anciens, il est crucial de réfléchir à ce dont elle a réellement besoin pour renforcer sa légitimité et respecter ses fondements démocratiques. La démocratie paritaire, qui est apparue pour la première fois à l'ordre du jour de l'UE au début des années 90², constitue une étape nécessaire et inachevée du projet européen.

Le concept de démocratie paritaire, contrairement à ce que beaucoup peuvent en penser, ne se limite pas à l'augmentation quantitative du nombre de femmes en politique, aux postes de décision dans les institutions démocratiques. La **démocratie paritaire implique une transformation de notre compréhension de la démocratie, de la culture et des structures politiques, à travers le prisme de l'égalité** entre les femmes et les hommes comme principe fondamental sur lequel repose un système démocratique.

La démocratie paritaire est à la fois un concept et un objectif qui vise à reconnaître l'égale valeur des femmes et des hommes, leur égale dignité et leur obligation de partager droits et responsabilités, sans préjugés ni stéréotypes sexistes. Il s'agit là d'une approche radicalement nouvelle des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, où la correction des discriminations passées est complétée par le **droit fondamental à l'égalité, qui devient une obligation légale**. Comme l'a écrit Eliane Vogel-Polsky³ :

¹ EUR-Lex, Accès au droit de l'Union européenne, Glossaire des résumés, Définition du déficit démocratique, consulté sur : https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/democratic_deficit.html

² Le concept de démocratie paritaire, initié au Conseil de l'Europe, a été inscrit à l'ordre du jour de l'UE lors du premier Sommet européen des femmes au pouvoir, tenu à Athènes en novembre 1992.

³ Eliane Vogel Polsky, décédée en 2016, a été la spécialiste la mieux informée et la plus créative du droit européen de l'égalité. Elle a porté l'affaire Gabrielle Defrenne devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) en 1976.

"La construction du droit à l'égalité telle qu'elle a été développée jusqu'à présent est difficile à mettre en œuvre car elle est soumise à des systèmes juridiques créés sans les femmes. **Si la représentation paritaire est reconnue comme une condition nécessaire de la démocratie plutôt que comme une conséquence lointaine, les règles du jeu et les normes sociales devront changer.** Cela pourrait transformer radicalement la société et permettre de véritables relations d'égalité entre les sexes⁴.

Cela implique que la démocratie et l'égalité des sexes ont partie liée. **Ce document d'orientation vise à reconsidérer le concept de démocratie paritaire dans le contexte actuel de l'UE et se concentre sur les prochaines élections du PE en mai 2019.** Comme développé dans la Déclaration d'Athènes, adoptée lors du *Sommet européen des femmes au pouvoir* en 1992, la démocratie paritaire repose sur 5 arguments de base (égalité, démocratie, bonne utilisation des ressources humaines, besoins et intérêts des femmes et qualité de l'élaboration des politiques) qui sont rappelés et actualisés afin de fournir aux acteurs et actrices de terrains des munitions pour informer et convaincre les citoyen.ne.s européen.ne.s de voter et d'élire des femmes (et des hommes) qui s'engagent pour l'égalité. Ce document s'inscrit donc dans le cadre plus large des efforts déployés par GenderFivePlus pour informer les citoyen.ne.s de l'UE sur les enjeux d'un meilleur équilibre entre les sexes.

L'analyse présentée ici repose sur des recherches documentaires et sur l'examen des expériences avérées d'élaboration des politiques de l'UE. Il comporte quatre parties ainsi que quelques recommandations. La Partie I tente de répondre à la question de savoir pourquoi la démocratie paritaire est importante en Europe ; la Partie II se concentre sur la raison pour laquelle l'UE et la démocratie paritaire sont importantes pour les femmes ; la Partie III analyse l'équilibre entre les sexes dans le processus décisionnel de l'UE (en particulier au PE) ; la Partie IV examine quelques-uns des défis et opportunités qui existent pour promouvoir la démocratie paritaire dans l'Europe d'aujourd'hui et la conclusion offre un espace pour réfléchir à l'Europe que nous voulons et devons construire. Enfin, à partir de l'analyse de l'ensemble du document d'orientation, une liste non exhaustive de recommandations est fournie.

Partie I - Pourquoi la démocratie paritaire est-elle importante pour l'UE ?

Pour comprendre la valeur de la démocratie paritaire et de l'équilibre entre les sexes au PE pour l'UE, cette partie explore les principales raisons de soutenir et de prendre des mesures pour faire évoluer l'UE vers un système achevé de démocratie paritaire.

⁴ Vogel Polsky, Eliane, « Les impasses de l'égalité ou pourquoi les outils juridiques visant à l'égalité doivent être repensés en termes de parité », *Parité Infos Hors-série*, 1994.

1. S'aligner sur les valeurs des Traités

L'UE défend l'égalité entre les femmes et les hommes depuis sa création en 1957 avec le traité de Rome. Bien que motivé par la crainte d'une concurrence déloyale entre les industries textiles des États membres plutôt que par l'égalité des sexes, l'article 119 appelait à un "salaire égal pour un travail égal", ce qui a permis le développement d'une politique visant l'égalité professionnelle puis l'égalité de statut entre les femmes et les hommes. En fait, la plupart des législations nationales sur l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi proviennent, peu ou prou, du niveau européen⁵. Dans l'arrêt *Gabrielle Defrenne* de 1976⁶, la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE) a **explicitement reconnu le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans sa dimension économique et sociale comme un "principe fondateur" de l'UE**, qui ouvre la voie à des retombées au-delà du lieu de travail⁷. Depuis lors, le traitement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'UE est passé d'une question limitée et essentiellement liée à l'emploi (qui reste au cœur des préoccupations de l'UE) à une question plus large de justice⁸. Le traité d'Amsterdam en 1997 a renforcé les dispositions en faveur de l'égalité entre

« L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondateur et un objectif officiel de l'UE »

les femmes et les hommes et le traité de Lisbonne en 2009 a reconnu l'égalité entre les femmes et les hommes comme une valeur fondamentale de l'UE, à l'article 2. L'égalité entre les femmes et les hommes est également inscrite dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE. En conséquence, l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur qui caractérise la société européenne et qui fait partie intégrante de « l'identité politique » de l'UE.

Dans le même temps, **la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif** de l'UE, laquelle a adopté des législations, créé des organes, développé des outils et soutenu des mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes, et son action a effectivement permis d'améliorer les droits des femmes dans les États Membres⁹.

La démocratie paritaire est ainsi un concept important au regard des valeurs et actions de l'UE. Comme l'affirme Hubert, "**Ayant déclaré que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de l'UE, l'UE a non seulement le droit légitime de la défendre mais elle a aussi la responsabilité morale de le faire**"¹⁰. Une

⁵ Lobby européen des femmes (LEF), *Kit de lobbying pour la démocratie paritaire*, 2008.

⁶ *Defrenne v. Societe Anonyme Beige de Navigation Aerienne*, 1976, C-43/75[Rec. p. 455].

⁷ Rubio-Marin, Ruth, "A New European Parity-Democracy Sex Equality model and why it won't fly in the United States", *The American Journal of Comparative Law*, 2012, vol. 60, no 1, p. 104.

⁸ *Ibid*, p. 105.

⁹ LEF, *loc.cit.*

¹⁰ Hubert, Agnes, " Building citizenship in a diverse Europe ", discours à la conférence semestrielle de l'Association d'études communautaires européennes (Canada), 9 mai 2018.

transformation vers un système de démocratie paritaire, qui aboutirait à une représentation égale des femmes et des hommes au PE, apparaît comme inévitable pour rester en ligne avec les valeurs et les objectifs de l'UE et pour construire le projet européen sur un principe partagé dès l'origine.

2. Renforcer la démocratie

a. S'attaquer au déficit démocratique

Le rôle et les pouvoirs du PE ont été progressivement renforcés au fil des traités¹¹. Par ce processus de renforcement, l'UE a tenté de répondre aux critiques concernant l'absence d'institutions démocratiques et de processus décisionnels solides et est passée du statut d'assemblée nommée à assemblée élue au suffrage universel puis d'assemblée consultative à celui de co-législateur ¹², améliorant progressivement sa légitimité démocratique. Pourtant, le déficit démocratique de l'UE ne s'explique pas seulement par ses procédures ou par la complexité de ses institutions, mais aussi par sa représentation inégale systématique des femmes dans la prise de décision. En effet, **si plus de la moitié de la population est constamment sous-représentée, la légitimité et le fonctionnement du système démocratique sont remis en question**¹³.

La *Déclaration d'Athènes* soulignait le déficit démocratique de l'UE résultant de "la profonde inégalité dans toutes les instances publiques et politiques de décision"¹⁴. Les différentes institutions de l'UE ont elles-mêmes reconnu que **la représentation déséquilibrée des sexes dans la prise de décision politique implique un déficit démocratique**¹⁵. En accord avec la thèse de Rubio-Marin, "le passage à la démocratie paritaire doit être compris comme un préalable structurel de l'État démocratique"¹⁶. L'UE a besoin d'un modèle de démocratie fondé sur la parité qui marque la transition d'un État libéral à un État démocratique (transition qui a commencé lorsque le suffrage universel a été instauré), mais qui n'est pas terminée parce que **le suffrage universel n'a pas produit une représentation égale des hommes et des femmes dans le processus décisionnel politique** et l'égalité réelle entre les sexes. En améliorant l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la prise de décision politique,

« L'évolution vers la démocratie paritaire doit être comprise comme une condition préalable structurelle de l'État démocratique »

¹¹ EUR-Lex, *loc.cit.*

¹² *Ibid.*, p.1.

¹³ LEF, *loc.cit.*

¹⁴ Déclaration d'Athènes, "Sommet européen des femmes au pouvoir", 1992.

¹⁵ Commission européenne (CE), Emploi et affaires sociales, *Les systèmes électoraux en Europe : une étude d'impact selon le genre*, 1999, p. 51.

¹⁶ Rubio-Marin, *loc. cit.*

un aspect important du déficit démocratique de l'UE sera traité. La parité et la démocratie doivent aller de pair.

b. Reconnaître la diversité des femmes

Un système de démocratie paritaire qui signifierait également la normalisation de l'équilibre entre les sexes n'est pas seulement une question de droits des citoyens et de justice, mais aussi de représentation de la diversité de l'UE. En raison de l'expérience collective particulière des femmes et de la diversité de leur situation économique et sociale, elles sont conscientes de leurs propres besoins et sont donc mieux à même de les promouvoir¹⁷. Cependant, comme pour les hommes, les **différents groupes de femmes ont des expériences différentes dont il faut tenir compte.**

L'intersectionnalité doit être prise en compte, les intérêts des groupes de femmes qui sont plus marginalisées que les hommes dans la même situation, comme les femmes de couleur, les minorités religieuses, les lesbiennes et les transsexuelles, les femmes migrantes, ainsi que les femmes handicapées, doivent être dûment représentées¹⁸.

Dans le domaine politique, les femmes opèrent aussi selon une logique partisane¹⁹. **La démocratie paritaire ne vise pas à traiter les femmes comme un groupe minoritaire dans le cadre dominant²⁰, mais à créer un cadre plus inclusif.** Il vise à transformer la

« La démocratie
paritaire vise à
transformer la
démocratie en incluant
toutes les femmes »

démocratie en incluant toutes les femmes dans leur diversité, et pas seulement un groupe de femmes sélectionnées qui ont réussi à s'adapter aux paramètres construits par les hommes en politique. **Aller vers la démocratie paritaire dans l'UE signifie une plus grande diversité, et donc une meilleure représentation de l'Europe réelle.**

c. Combattre les populismes

Un autre argument en faveur de la nécessité d'une démocratie paritaire dans l'UE est lié à la montée des populismes et de la droite radicale dont nous sommes témoins depuis quelques années. **La montée des populismes est considérée comme une "menace pour la démocratie"**²¹. Les recherches montrent que de nombreux partis populistes prônent des

¹⁷ EC, *loc.cit.* 1999.

¹⁸ CE, *Conclusions du Colloque annuel 2017 sur les droits fondamentaux : Les droits des femmes en période de turbulences*, 2017.

¹⁹ Rubio-Marín, Ruth et Blanca Rodríguez Ruiz, "The gender of representation: On democracy, equality, and parity", *Icon-international Journal of Constitutional Law*. 2008, N. 6, p. 287-316.

²⁰ LEF, *loc.cit.*

²¹ Eiermann, Martin; Yascha Mounk et Limor Gultchin, "European Populism: Trends, Threats and Future Prospects ", *Tony Blair Institute for Global Change*, 2017.

politiques profondément antilibérales qui utilisent le soutien du public pour saper l'État de droit et violer les droits des femmes et des minorités²². Les raisons de la présence accrue des forces populistes sont complexes et peuvent différer d'un contexte à l'autre. Certains analystes politiques relient la montée des populismes à la crise économique de 2008²³ et à l'accroissement des inégalités, d'autres à la crise des démocraties représentatives avancées²⁴.

Quel qu'en soient les causes, il est indéniable que ces mouvements se retrouvent sur la négation des droits des femmes et le retour à un ordre patriarcal. Dans ces conditions,²⁵ pour contrer les populismes, un système de démocratie paritaire qui renforce les valeurs communes et améliore le système démocratique et la représentation de tous les citoyen.ne.s de l'UE est nécessaire.

3. Enjeux stratégiques de la démocratie paritaire

La démocratie paritaire est non seulement la bonne chose à faire, mais elle est également importante pour les avantages "stratégiques" qu'elle apporte à l'UE et à ses citoyen.ne.s ainsi qu'aux partis politiques.

« Ne pas avoir une présence égale d'hommes et de femmes dans la prise de décision politique signifie que l'UE n'utilise pas efficacement tous ses talents »

Comme les femmes représentent la moitié de la population, elles représentent également la moitié des talents, des connaissances, des compétences, de la créativité, des idées... et donc, ne pas avoir une présence égale des hommes et des femmes dans la prise de décision politique signifie que l'UE n'utilise pas efficacement tous ses talents²⁶. Pour faire face aux défis nouveaux et anciens, il faut des solutions novatrices : la contribution des femmes est essentielle pour apporter les meilleures solutions et, par conséquent, ne pas utiliser suffisamment les talents des femmes constitue une perte pour l'ensemble de la société.

Il a également été dit que les femmes en tant que groupe ont des besoins et des intérêts liés à leurs propres expériences (par exemple les droits reproductifs) qui ne concernent pas les hommes dans la même mesure²⁷. Suite aux

²² Sandford, Alasdair, "Rise of populism in Europe, a "real threat to democracy"", *Euronews*, 2017. Consulté à l'adresse : <http://www.euronews.com/2017/12/29/rise-of-populism-in-europe-a-real-threat-to-democracy->

²³ Balfour, Rosa, "The (Resistable) Rise of Populism in Europe and its Impact on European and International Cooperation", *Challenges ahead for the European Union, IEMed Mediterranean Yearbook* 2017.

²⁴ *Ibid*, p. 56.

²⁵ Hubert, *loc.cit.*

²⁶ Réseau européen d'experts "Les femmes dans la prise de décision", *Faits et chiffres sur les femmes dans la prise de décision politique et publique en Europe*, 1996.

²⁷ LEF, *loc.cit.*

contributions de Hanna Pitkin sur la représentation politique, plus de femmes sont nécessaires dans un parlement pour représenter les « intérêts des femmes »²⁸. La **participation politique des femmes sur un pied d'égalité au PE peut également conduire à l'introduction de questions négligées ou nouvelles dans l'agenda politique européen**²⁹. Le Lobby Européen des Femmes (LEF) en donne un bon exemple : parce que les femmes étaient les plus concernées par les questions de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée, et n'étaient pas suffisamment présentes dans la prise de décision, la réconciliation a longtemps été considérée comme une question privée plutôt que comme un problème à traiter par la société. Avec l'accès progressif des femmes à la prise de décision politique, la situation est en train de changer. Dans le même ordre d'idées, en ajoutant le point de vue des femmes aux débats et à l'élaboration des politiques, les problèmes et les expériences de la moitié de la population seront mieux pris en compte, ce qui permettra d'**adopter des politiques plus efficaces et meilleures**. De plus, une représentation égale des femmes au Parlement (et dans la prise de décision politique en général) renforce le lien entre les élu.e.s et les populations qu'ils/elles représentent³⁰. Notamment, les décisions budgétaires répondraient mieux aux besoins d'une population diversifiée, ce qui, en retour, accroît la satisfaction du public quant à l'exécution des politiques³¹. En outre, l'inclusion des femmes dans le domaine politique devrait permettre une **transformation de la culture politique actuelle, qui a été définie et dominée par les hommes**³².

D'autres acteurs, tels que les partis politiques, bénéficieraient d'une démocratie paritaire et d'un plus grand nombre de femmes élues au PE. Les partis politiques gagneront à inclure davantage de femmes dans leur organisation et sur leurs listes électorales pour les mêmes raisons que celles qui viennent d'être expliquées (utilisation des talents, nouveaux enjeux et meilleures politiques). Mais en outre, en ayant des profils de candidats diversifiés sur leurs listes électorales, les partis politiques peuvent attirer de nouveaux groupes d'électeurs et, par conséquent, **accroître leurs avantages électoraux**³³. En effet, les femmes peuvent créer de nouveaux soutiens pour le parti³⁴. Selon Kürschner,

« De nombreux partis politiques en Europe ont déjà compris les avantages stratégiques d'avoir plus de femmes à bord »

²⁸ Selon la typologie de la représentation politique de Hanna Pitkin, la présence suffisante des femmes en politique est une condition préalable à leur représentation effective, c'est-à-dire à leur capacité à répondre aux préoccupations des femmes.

²⁹ LEF, *loc.cit.*

³⁰ Rubio-Marín et al, *loc.cit.*

³¹ LEF, *loc.cit.*

³² *Ibid.*, p.18.

³³ EC, *loc.cit.* 1999.

³⁴ Kürschner, Isabelle, "Les partis politiques : Gardien de porte ou ouvrier de porte pour les chemins des femmes vers la politique ? "Atelier sur les actions en faveur de l'équilibre entre les femmes et les hommes au PE - Elections PE 2014, 2013, p.36.

l'acquisition de nouveaux soutiens peut être attribuée à « l'enracinement de nombreuses femmes dans la société civile et dans des professions qui étaient auparavant négligées par les organisations politiques »³⁵. Ces liens peuvent aussi avoir un effet positif sur le parti pour lequel la femme fait campagne en termes de relations avec la base et les circonscriptions : le message envoyé est que les intérêts de la circonscription sont pris en compte³⁶.

De nombreux partis politiques en Europe ont déjà compris les avantages stratégiques d'avoir plus de femmes à bord, et ont donc mis en œuvre leurs propres mesures internes pour assurer la participation des femmes³⁷. En fait, lorsque des quotas ont été adoptés par les partis politiques, il y a également eu un effet « boule de neige » sur les autres partis politiques de cet État Membre, car **ils ont réalisé que la sélection ou la nomination de plus de femmes (avec ou sans quotas) est un moyen d'élargir leur attrait électoral**³⁸. Cela signifie que le passage à un système de démocratie paritaire est également une avancée stratégique pour les partis politiques.

En conclusion, l'introduction de la parité dans les systèmes démocratiques est porteuse de suffisamment d'atouts pour que, à l'occasion des prochaines élections au PE, les institutions, les partis mais aussi les électrices et les électeurs œuvrent à améliorer l'équilibre entre les sexes pour progresser effectivement vers un système de démocratie paritaire.

Partie II - Pourquoi l'UE et la démocratie paritaire sont-elles importantes pour les femmes ?

Bien que de nombreux aspects de l'UE puissent (et devraient) être critiqués, tels que sa lenteur et la primauté de l'économie sur le social, entre autres, nous devons reconnaître que l'Europe est un projet ambitieux de solidarité entre nations contre la violence et la guerre. Les femmes ont pu bénéficier du projet européen mais le développement d'un système de démocratie paritaire, plus en phase avec leurs attentes, leur permettrait d'en bénéficier plus largement.

³⁵ *Ibid.* , p.36.

³⁶ *Ibid.*, p. 36.

³⁷ Parlement européen (PE), *Les systèmes de quotas électoraux par sexe et leur mise en œuvre en Europe*, 2013, p.18.

³⁸ PE, Direction générale de la recherche, *Impact différentiel des systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes*, 1997.

1. Qu'a fait l'UE pour l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Comme nous l'avons dit, l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des valeurs et l'un des objectifs officiels de l'UE, et c'est également **une politique que l'UE poursuit depuis plus de 50 ans**. La politique de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a produit une jurisprudence de plus de 200 arrêts, 13 directives majeures transposées dans la législation nationale des États membres, une vingtaine de recommandations, résolutions et décisions du Conseil, 6 programmes d'action. Un ancrage institutionnel spécifique a été mis en place via des groupes axés sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Commission Européenne (CE), le PE (la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, FEMM), au Conseil ainsi que dans les États membres. Et depuis 2007, une agence spécialisée a été créée : l'Institut Européen pour l'Égalité des Genres (EIGE). La politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a également été intégrée dans l'action extérieure de l'UE³⁹, diffusant ainsi l'objectif de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes au-delà des frontières de l'UE.

« La politique de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes a produit une jurisprudence, des instruments juridiques, des plans d'action et un ancrage institutionnel important »

Concrètement la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'UE, passe par des mesures législatives comme par exemple, celles qui fixent des exigences minimales pour protéger les femmes enceintes, qui établissent le droit à un congé parental rémunéré et reconnaissent la nécessité d'offrir aux pères la possibilité de s'occuper de leurs enfants. Parmi les directives adoptées en matière d'égalité professionnelle figurent celles sur l'égalité de rémunération, l'égalité de traitement au travail, l'égalité de traitement dans les régimes de sécurité sociale... Autre exemple plus récent : l'UE a signé la Convention d'Istanbul relative à la lutte contre la violence faite aux femmes et la violence domestique (mai 2017). Et récemment encore, le paquet de mesures politiques et juridiques proposé par la CE pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des personnes qui s'occupent des enfants, ainsi que le plan d'action visant à réduire l'écart salarial entre femmes et hommes 2017-2019...

En outre, à la suite de l'adoption du programme d'action de Pékin en 1995, les chefs d'État et de gouvernement ont convenu dans le traité d'Amsterdam que l'UE devait promouvoir l'égalité des sexes et éliminer la discrimination entre les femmes et les hommes

³⁹ Voir, par exemple, le *plan d'action de l'UE en faveur de l'égalité des sexes dans les relations extérieures (2016-2020)*.

dans toutes ses politiques. Le **principe de l'intégration de la dimension de genre⁴⁰** est né **en tant que nouvelle stratégie visant à réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes conformément au concept de démocratie paritaire**, c'est-à-dire à concevoir ou adapter les règles dans toutes les politiques et tous les secteurs afin qu'elles conviennent à la fois aux femmes et aux hommes. L'intégration de la dimension de genre a été définie comme « la (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus politiques, de sorte qu'une perspective d'égalité de genre soit intégrée dans toutes les politiques, à tous les niveaux et à toutes les étapes, par les acteurs normalement impliqués dans la prise de décision »⁴¹. En d'autres termes, l'intégration de la dimension de genre est une approche de l'élaboration des politiques qui tient compte à la fois des intérêts et des préoccupations des femmes et des hommes, en vue de concevoir de meilleures politiques. Les difficultés de mise en œuvre de ce principe sont abordées plus loin.

« L'UE façonne les droits des femmes et adopte des mesures qui peuvent profondément affecter leur vie »

Il nous apparaît que le passage à un système de démocratie paritaire garantirait non seulement les droits acquis, mais permettrait aussi d'atteindre **l'égalité réelle entre les sexes**, puisque l'ensemble du système politique serait transformé en un modèle qui assure l'égalité de statut des hommes et des femmes dans la société.

L'UE a joué et joue toujours, un rôle clé dans l'élaboration des droits des femmes appliqués dans les États membres et elle adopte des mesures qui peuvent profondément affecter leur vie. Dès lors, **il importe que les femmes participent à parité avec les hommes, à la politique européenne.** Une participation accrue des femmes provoquera des demandes nouvelles se rapportant à leurs propres attentes et à l'objectif d'égalité entre les sexes dans l'UE.

2. Agir au niveau de l'UE

a. Que se serait-il passé en l'absence d'une action européenne ?

L'effet combiné des mouvements féministes, des progrès en matière de contraception et de la tertiarisation de l'économie aurait fait évoluer la situation des femmes dans tous les États membres en l'absence d'action de l'UE. Ce fut le cas dans le domaine des droits civils, qui n'était pas une compétence de l'UE dans les années soixante. De plus, on aurait pu s'attendre à ce que le développement économique et l'intégration des femmes dans le

⁴⁰ En anglais, "gender mainstreaming".

⁴¹ Conseil de l'Europe, *Gender Mainstreaming; Conceptual framework, methodology and presentation of good practices*, 2004, p. 12.

marché du travail formel survenus dans les années 1980 aient encouragé les entreprises et les gouvernements à prendre des mesures pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Dans ce cas, on aurait pu craindre que **l'écart entre les États membres de l'UE qui obtiennent de meilleurs résultats en matière d'égalité entre les sexes et les autres États membres se soit creusé sans l'effet de levier de la politique européenne**. En effet, il est difficile d'imaginer les progrès importants et se renforçant mutuellement réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sans une action de l'UE. Que se serait-il passé si la CJCE n'avait pas établi l'égalité entre les hommes et les femmes comme un droit fondamental de l'UE (et exécutoire devant les tribunaux nationaux), dans l'arrêt *Defrenne* en 1976 ?

Les parties prenantes au sein des gouvernements nationaux et des administrations publiques ont reconnu le rôle clé joué par l'UE pour influencer les politiques nationales en matière d'égalité des sexes⁴². Par exemple, il est probable que certains États membres n'auraient pas mis en œuvre de mesures en faveur de l'emploi des femmes sans l'influence de l'UE.

« Il est d'une importance capitale d'informer les citoyen.ne.s de l'UE sur les actions de l'UE en faveur des droits des femmes afin d'accroître leur intérêt et leur participation à la politique de l'UE »

Il est d'une importance capitale d'informer les citoyen.ne.s de l'UE des progrès réalisés au niveau européen en matière de droits des femmes pour accroître leur intérêt et leur participation à la politique et aux élections européennes. Les futures élues engagées pour l'égalité devront peser sur toutes les orientations et les décisions de l'UE pour bénéficier d'un statut égal et d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

b. Les avantages de l'action au niveau de l'UE

Faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes exige de changer les mentalités et de développer une vision différente du monde qui valorise pleinement les actions menées par les femmes. L'action publique devrait encourager ces changements.

L'UE offre un lieu physique et symbolique de dialogue et d'échange de visions, d'opinions et de pratiques, d'une valeur incommensurable. Les pratiques des États plus progressistes, comme certains pays scandinaves, ont été partagées et parfois reprises par

⁴² Voir par exemple les travaux d'Emmanuela Lombardo sur "l'européanisation" des politiques espagnoles en matière de genre. Lombardo, Emmanuela "La europeización de la política española de igualdad de género", *Revista Española de Ciencia Política*, n.9, octobre 2003, p. 65-82.

l'UE, ainsi de la proposition de parité au sein des conseils d'administration des entreprises qui a inspiré et a pu être intégrée dans d'autres États membres⁴³.

En outre, les directives européennes établissent des normes minimales communes qui n'empêchent pas les États membres d'appliquer des normes plus élevées ou plus protectrices pour leurs citoyen.ne.s. C'est un grand avantage de l'action au niveau de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes car elle établit des minimums (qui sont déjà une amélioration de la législation de nombreux États membres) mais n'empêche pas en même temps les États membres plus progressistes de maintenir ou d'adopter des normes plus élevées.

« Les directives de l'UE fixent des normes minimales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, mais les États membres ont le droit de les améliorer »

Certains États membres d'Europe du Nord se sont inquiétés après l'arrêt de la CJCE dans l'affaire *Kalanke* en 1995⁴⁴, qui mettait en cause la validité des actions positives⁴⁵. Étant donné que la compétence de l'UE dans le domaine de l'égalité n'est pas exclusive, la **politique de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est définie sur la base de la complémentarité** entre les différents niveaux de gouvernance (autorités

« Compte tenu des avantages d'une action au niveau de l'UE, il est nécessaire d'en tirer le meilleur parti pour lutter contre les inégalités de genre persistantes »

locales, gouvernements régionaux et nationaux) et entre divers acteurs (partenaires sociaux, associations, gouvernements, acteurs sur le terrain). Il n'y a donc pas d'inconvénients à agir au niveau de l'UE par rapport à d'autres niveaux : l'UE fixe des normes minimales en matière d'égalité des sexes, mais les États membres ont le droit de les améliorer. En revanche, les tribunaux nationaux ont souvent invoqué les mesures de protection prévues par la législation de l'UE pour protéger efficacement ses citoyen.ne.s⁴⁶.

Parmi les autres avantages, citons l'encouragement de l'UE à recueillir des données ventilées par sexe et les projets multinationaux qui promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes financés par les Fonds structurels, entre autres⁴⁷... Au cours des dix dernières

⁴³ Voir par exemple la proposition de la CE sur *l'équilibre entre les sexes au sein des conseils d'administration des entreprises* de 2012.

⁴⁴ *Kalanke c. Freie Hansestadt Bremen* (1995) C-450/93.

⁴⁵ Molinari, Laura, "The Effect of the Kalanke Decision on the European Union : A Decision With Teeth, but Little Bite", *St. John's Law Review*, vol. 71, numéro 3, article 3, p.591-634. Disponible à l'adresse : <http://scholarship.law.stjohns.edu/lawreview/vol71/iss3/3>

⁴⁶ Burri, Susanne et Sacha Prechal, "EU Gender Equality Law" for the EC's Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities, 2008, p.1-27.

⁴⁷ Pour en savoir plus sur les fonds structurels de l'UE, voir http://ec.europa.eu/regional_policy/en/funding/

années, EIGE a systématiquement fourni des données comparatives⁴⁸ et des outils pratiques pour faire progresser l'égalité des sexes dans les politiques nationales.

En conclusion, **agir au niveau de l'UE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes se traduit par des avantages différents pour tous les États membres.** Compte tenu de tous ces avantages, l'UE doit tirer le meilleur parti de ses compétences et de ses outils pour promouvoir efficacement l'égalité entre les femmes et les hommes et réduire les inégalités existantes en Europe. Les prochaines élections européennes de mai 2019 seront l'occasion de s'exprimer en faveur des droits des femmes, de demander aux partis politiques de présenter et de soutenir davantage de candidates et de s'engager en faveur de programmes et d'actions spécifiques visant à améliorer la situation des femmes en Europe.

3. Qu'est-ce que l'UE aurait pu faire de mieux ?

L'action au niveau de l'UE a été et reste importante pour améliorer l'égalité des sexes en Europe et il importe que les citoyen.ne.s européen.ne.s soient bien informés sur ces actions qui peuvent ouvrir la voie vers un système de démocratie paritaire. Mais il est aussi important de savoir où l'UE aurait pu faire mieux pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Sans pouvoir aborder tous les aspects que l'UE pourrait améliorer, limitons l'examen à deux exemples de domaines dans lesquels l'UE a failli sur cet objectif d'égalité : sur l'intégration de la dimension de genre et sur la crise économique de 2008.

a. L'intégration de la dimension de genre

Dès les années 90, comme mentionné précédemment, le principe de l'intégration de la dimension de genre a été retenu dans l'UE en tant qu'instrument politique novateur visant à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, **sa mise en œuvre dans les politiques de l'UE s'est avérée problématique et inefficace** pour de multiples raisons : résistance individuelle et institutionnelle, manque de ressources, telles que les connaissances et compétences en matière de genre, temps, ressources financières et pouvoir⁴⁹. En outre, à la suite de l'élargissement de l'UE en 2004, de sérieuses restrictions budgétaires et des réformes administratives ont eu un fort impact sur les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, et les institutions chargées des questions de genre ont été affaiblies tant au niveau

« La mise en œuvre de l'intégration de la dimension de genre a été problématique et inefficace. Mais le concept reste valable en raison de son potentiel transformateur »

⁴⁸ Le Indicateur d'Egalité de Genre, base de données pour les femmes dans la prise de décision, etc...

⁴⁹ Mergaert, Lut et Emanuela Lombardo, "Resistance to implementing gender mainstreaming in EU research policy", in : Weiner, Elaine et Heather MacRae (éditeurs) : "The persistent invisibility of gender in EU policy" *European Integration online Papers* (EIoP), Numéro spécial 1, Vol. 18, Article 5, 2014.

européen que national, ce qui a empêché la prise en compte de l'égalité des sexes pendant la crise économique⁵⁰. En outre, l'intégration de la dimension de genre a été mal comprise et mal utilisée au profit d'autres intérêts politiques : elle a dévié de son cours initial lorsqu'on a tenté de l'utiliser comme stratégie politique pour « contrer l'action positive » pendant la première décennie de son existence⁵¹.

Malgré cet écart, les politiques d'égalité entre les sexes sont restées visibles sur l'agenda politique. Mais l'intégration de la dimension de genre a été en quelque sorte instrumentalisée pour justifier la dilution de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes comme une priorité pour l'UE⁵².

Néanmoins, **l'utilisation abusive de l'intégration de la dimension de genre n'a pas rendu le concept obsolète en raison de son grand potentiel de transformation**⁵³. L'UE dispose d'un cadre juridique et politique solide pour l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration de la dimension de genre, et il existe encore des compétences et des institutions qui peuvent contribuer à sa mise en œuvre correcte. En particulier, **l'UE a la capacité de fournir une analyse de genre de toutes les politiques, étayée par des évaluations d'impact de genre et une budgétisation sensible au genre** pour aider à façonner des politiques nationales efficaces dans ce domaine⁵⁴.

b. Les réponses à la crise économique de 2008

En 2000, la construction d'une Europe sociale, et en particulier les questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, figuraient en bonne place sur la liste des priorités politiques européennes dans la stratégie de Lisbonne et son agenda social européen⁵⁵. Cependant, après la crise financière qui a fait rage en Europe en 2008, les préoccupations sociales semblaient marginalisées dans la stratégie Europe 2020⁵⁶. En réponse à la crise, des mesures d'austérité ont été imposées, et alors que des réformes dans le secteur financier étaient attendues (pour contrer les cycles économiques et restaurer la compétitivité), peu de réformes financières ont effectivement eu lieu⁵⁷. **Dans un contexte de compressions budgétaires et d'austérité, la politique européenne d'égalité entre les femmes et les hommes a vu son autonomie institutionnelle, interactionnelle, financière et normative fortement limitée**⁵⁸. Un rapport de la CE a modestement noté que

⁵⁰ Hubert, Agnes et Maria Stratigaki, "Twenty Years of EU Gender Mainstreaming : Renaissance à partir de ses Cendres ?" *Femina Politica* 2, 2016, p.30.

⁵¹ *Ibid*, p. 22.

⁵² *Ibid*, p. 23.

⁵³ *Ibid*.

⁵⁴ *Ibid*.

⁵⁵ Jacquot, Sophie, "European Union gender equality policies since 1957", *Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe*, 2016, p.3. Consulté: <http://ehne.fr/en/node/1125>

⁵⁶ *Ibid*, p. 3.

⁵⁷ *Ibid*, p. 1.

⁵⁸ Jacquot, *loc.cit.* p.3.

« l'on ne peut exclure que les disparités en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Europe puissent se creuser comme une conséquence involontaire de l'assainissement budgétaire »⁵⁹.

« Les mesures
d'austérité ont affecté
de manière
disproportionnée les
femmes dans certains
domaines »

Si tous les citoyens de l'UE ont été touchés par la crise, les **femmes ont été touchées de manière disproportionnée dans certains domaines**. Par exemple, la crise du logement a gravement affecté la vie des ménages les plus vulnérables, y compris les mères célibataires et les ménages à faible revenu (où les femmes sont surreprésentées)⁶⁰. En outre, les droits des femmes enceintes au congé et aux prestations de maternité ont été réduits et des cas de discrimination à l'égard des femmes enceintes ont été documentés dans certains États membres (rapport de la CE).

En outre, dans la grande majorité des États membres de l'UE, l'intégration de la dimension de genre n'a pas été mise en œuvre lors de la conception ni pour l'application des politiques durant la crise, et ni les mesures de relance ni les mesures de consolidation n'ont été évaluées dans une perspective de genre⁶¹. **L'UE aurait pu exhorter les États membres à évaluer l'impact des mesures appliquées sur les femmes, mais elle ne l'a pas fait.**

Partant de ces exemples de l'application inefficace de l'intégration de la dimension de genre ou encore des réponses apportées à la crise économique sans prise en compte des besoins des femmes et sans en évaluer l'impact à leur égard, on en conclut que la participation des femmes à la politique de l'UE et aux élections au PE doit s'amplifier : **leurs voix doivent être entendues pour éviter à l'avenir des solutions qui les excluent et pour assurer la progression de l'égalité des genres**. L'intégration de la parité dans tous les organes et processus décisionnels de l'UE est un des leviers nécessaires pour transformer la culture politique et parvenir à un système de démocratie paritaire qui garantirait des réponses plus représentatives, et plus inclusives aux nouveaux défis qui pourraient apparaître.

L'échéance des élections européennes de mai 2019 nous oblige à dresser un état des lieux de l'équilibre entre les sexes dans la prise de décision en Europe et au sein du PE. Où en sommes-nous maintenant ? Dans quelle mesure l'UE et le PE ont-ils amélioré l'équilibre

⁵⁹ CE, Direction générale de la justice, "The impact of the economic crisis on the situation of women and men and on gender equality policies", 2013, p.13.

⁶⁰ CE, *loc. cit.* 2013, p. 13.

⁶¹ CE, *loc. cit.* 2013, p. 14.

entre les hommes et les femmes et quelles sont les actions spécifiques à entreprendre en vue des élections de 2019, pour progresser vers la démocratie paritaire ?

Partie III - Pourquoi l'équilibre entre les sexes est-il important au PE et dans le processus décisionnel européen ?

1. Sous-représentation des femmes dans la prise de décision **a. Inégalités persistantes entre les sexes**

Le droit des femmes de voter et de se présenter aux élections, parmi de nombreux autres droits formels, a été progressivement réalisé sur le continent européen depuis le siècle dernier. Les femmes ont maintenant un accès garanti à de nombreux domaines qui leur étaient autrefois interdits, comme l'accès à l'éducation et au marché du travail formel.

Toutes ces avancées témoignent des grands progrès réalisés en Europe avec le soutien des programmes, du financement et de la législation de l'UE. Cependant, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'a pas encore été atteinte et un certain nombre d'observateurs, dont le PE⁶², font même état d'une réaction négative⁶³. La vérité est que même si 51% de la population de l'UE est féminine, les **femmes sont encore largement sous-représentées dans la plupart des postes de pouvoir et de décision et la progression actuelle est discutable.**

« De grands progrès ont été réalisés en Europe, mais l'égalité réelle entre les femmes et les hommes n'a pas encore été atteinte »

Depuis 2003, la CE collecte et diffuse des données sur les femmes et les hommes dans la prise de décision. Ces données sont désormais gérées par EIGE⁶⁴, qui publie également des données par pays dans son Indicateur d'Egalité de Genre, régulièrement mis à jour. Parmi les 28 États membres de l'UE, les femmes ne représentent que 20% des présidents des Cours constitutionnelles, 22% des présidents et membres des Académies Nationales des Sciences et 21% des gouverneurs adjoints/vice-gouverneurs et membres des Banques Centrales.

Dans le domaine de la prise de décision politique, au PE, 37% des députés sont des femmes. Au niveau des parlements nationaux, le pourcentage de femmes parlementaires est plus faible : en moyenne, seulement 30% des parlementaires sont des femmes, et sa progression a été plus lente (22% en 2005)⁶⁵. Il existe de grandes disparités

⁶² PE, *Backlash against Gender Equality and Women's and Girls' Rights*, juin 2018.

⁶³ CE, Conclusions du Colloque annuel 2017 sur les droits fondamentaux : Les droits des femmes en période de turbulences, *loc.cit.*

⁶⁴ Base de données de l'EIGE sur les statistiques sexospécifiques : <https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs>

⁶⁵ EIGE, base de données sur les statistiques par sexe. https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_parl_wmid_natparl/datatable

entre les États membres. Par exemple, alors que 46% des parlementaires sont des femmes en Suède et 42% en Espagne, elles ne sont que 18% en Grèce et 13% en Hongrie⁶⁶. Les mêmes tendances s'appliquent aux femmes ministres, la part des femmes ministres augmente lentement dans l'ensemble, mais il existe là aussi, de grandes disparités entre les États membres : La Suède compte 52% de femmes ministres, la France 50%, la République tchèque 29%, la Grèce 24%, la Belgique 21%, le Portugal 17% et la Hongrie 7%⁶⁷.

Les données montrent d'importantes disparités nationales et la sous-représentation systémique, persistante et inquiétante des femmes aux postes de pouvoir. Il montre également que le déséquilibre actuel entre les sexes au sein du PE va de pair avec la sous-représentation des femmes dans la prise de décision en général et l'absence de progrès vers l'égalité des sexes.

Les faibles pourcentages de femmes dans la prise de décision semblent paradoxaux lorsqu'on les confronte aux statistiques de l'éducation. Selon Eurostat, 54% de tous les étudiants de l'enseignement supérieur (ceux qui ont reçu un enseignement dispensé par les universités et autres établissements d'enseignement supérieur) dans l'UE sont des femmes⁶⁸.

Les femmes représentent également jusqu'à 57% des étudiants à la maîtrise et 48 % des étudiants au doctorat⁶⁹. Le fait d'avoir des femmes plus instruites ne se traduit pas pour autant par un meilleur accès à des postes de haut niveau sur le marché du travail et en politique. **En fait, les progrès en matière d'égalité des sexes sont très lents et non linéaires.** Selon le Indicateur d'Egalité de Genre de 2017 de l'EIGE, la moitié des États membres de l'UE ont réduit leur score pour un ou plusieurs indicateurs de l'égalité entre les femmes et les hommes au cours des dix dernières années⁷⁰, ce qui soulève des préoccupations quant à l'avancement de l'égalité entre les sexes.

« Avoir plus de femmes très instruites ne se traduit pas par un meilleur accès à des postes de haut niveau »

b. Déséquilibre femmes/hommes dans la prise de décision au sein de l'UE

De fait, le déséquilibre entre les sexes au PE ne peut être dissocié de la sous-représentation systémique que les femmes connaissent dans l'ensemble de l'appareil

⁶⁶ EIGE, base de données sur les statistiques sexospécifiques (2018-Q3). https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_parl_wmid_natparl/datatable

⁶⁷ EIGE, base de données statistiques par sexe (2018-Q3). https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_gov_wmid_natgov_minis/datatable

⁶⁸ Explication des statistiques d'Eurostat, L'éducation et la formation dans l'UE - faits et chiffres. Consulté à : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Education_and_training_in_the_EU_-_facts_and_figures

⁶⁹ *Ibid.*, p.1.

⁷⁰ EIGE, Indicateur d'Egalité de Genre 2017 en bref : *Le rythme d'un escargot vers l'égalité des sexes*, 2017. Selon le Indicateur d'Egalité de Genre de l'EIGE, le pouvoir des femmes est l'indicateur d'égalité entre les sexes qui s'est le plus amélioré au cours de la dernière décennie ; cependant, il a l'un des scores les plus bas comme indicateur, avec seulement 48,5 points.

décisionnel politique de l'UE. La CE s'est fixé un objectif interne de 40% de femmes parmi les cadres moyens et supérieurs d'ici 2019, une initiative qui doit être saluée. Cependant, seulement 32% des présidents et des commissaires de l'UE sont des femmes et seulement 32% des hauts fonctionnaires de l'UE sont également des femmes⁷¹. **On peut espérer que les fortes aspirations à une démocratie paritaire au PE se répercuteront sur les décisions concernant les autres postes de haut niveau pour toutes les institutions européennes** (commissaires mais aussi président de la Commission –Spitzenkandidat-, président du Conseil, Banque européenne, et autres institutions)

Un système de démocratie paritaire ne se limite pas à une représentation équitable des deux sexes dans les institutions représentatives (c'est-à-dire le Parlement), il **implique le renforcement de la parité dans l'ensemble du système de gouvernement**, dans les autres institutions et organes. La sous-représentation des femmes aux postes de décision démontre l'absence d'égalité réelle en Europe, ce qui nous conduit à **exiger un système démocratique de l'UE qui défende la parité**. Les élections au PE en mai 2019 constituent une occasion d'aller dans cette direction.

« Nous espérons que les fortes aspirations à une démocratie paritaire au PE se répercuteront sur les décisions concernant les autres postes de haut niveau pour les institutions de l'UE »

2. État des lieux sur les femmes au Parlement Européen (PE)

a. Les eurodéputées

Depuis les premières élections européennes, le nombre de femmes au PE n'a cessé d'augmenter. De 16% de femmes eurodéputées lors des premières élections européennes en 1979, nous sommes passées à 37%, ce qui représente un progrès continu. Toutefois, la CE note que « **le niveau de représentation des femmes a largement stagné depuis les élections européennes de 1999** »⁷², par exemple, le pourcentage de femmes au PE n'a augmenté que de 2% entre les élections européennes de 2009 et 2014. En outre, le PE a noté que sa composition en ce qui concerne l'équilibre entre les femmes et les hommes n'est pas à la hauteur des valeurs et des objectifs de l'égalité des sexes défendus dans la Charte »⁷³.

Le pourcentage de femmes élues au EP varie considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, Malte comptait la plus forte proportion de femmes parmi les députés

⁷¹ EIGE, base de données sur les statistiques par sexe, (2018-Q3). https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_adm_eur_wmid_euadmin_eurins/datatable

⁷² CE, *Les femmes dans la politique européenne - il est temps d'agir*, 2009.

⁷³ PE, Résolution du 11 novembre 2015 sur la réforme de la loi électorale de l'Union européenne (2015/2035(INL)).

européens (67%) en 2014, bien qu'avec seulement 6 sièges⁷⁴. En revanche, la Lituanie n'a élu que 9% de femmes députés (sur 11 sièges)⁷⁵. Les États membres ayant un plus grand nombre de sièges, tels que l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni (UK), l'Italie et l'Espagne, avaient des pourcentages compris entre 35% et 43% de femmes élues au PE⁷⁶. La Grèce, par exemple, comptait 24% de femmes eurodéputées (sur 21 sièges)⁷⁷. Des divergences majeures sont également perceptibles dans le fait que 10 des États membres ont un niveau inférieur à 33% de femmes parmi les eurodéputé.e.s⁷⁸.

En outre, il y a un **manque de diversité ethnique parmi les femmes (et les hommes) députés européens**. Une analyse réalisée par le LEF a montré qu'en 2013, les femmes issues de minorités ethniques ou d'origines diverses représentaient moins de 2% des député.e.s européen.ne.s⁷⁹. Pour représenter véritablement les citoyen.ne.s de l'UE, les **femmes (et les hommes) dans toute leur diversité devraient être représentés équitablement au PE**. Le fait que le sexe recoupe d'autres attributs ou identités personnels, ce qui entraîne une plus grande discrimination⁸⁰, a un impact sur la représentation égale des femmes issues de groupes divers ou marginalisés (telles que les femmes de différentes ethnies ou minorités religieuses, les femmes handicapées, les lesbiennes et transgenres, les femmes migrantes, entre autres) dans le PE.

b. Une commission parlementaire à part entière : la Commission FEMM

Nombre d'élues ont apporté une contribution importante au bon fonctionnement de l'UE et de sa démocratie. Prenons deux exemples récents : le travail de l'eurodéputée Judith Sargentini, qui a dirigé le rapport sur l'activation de l'article 7 pour s'élever contre les développements antidémocratiques en Hongrie et a dû, de ce fait, faire face à une vive controverse,⁸¹ et aussi, les efforts des eurodéputées Danuta Hubner et Sylvie Guillaume pour accroître la transparence des actions des députés⁸². **Le PE, et en particulier**

« La Commission FEMM a introduit des thèmes tels que la violence à l'égard des femmes dans l'agenda politique de l'UE »

⁷⁴ PE, Direction générale des politiques internes, "Analyse des politiques des partis politiques et des candidats indépendants en matière d'équilibre entre les sexes au Parlement européen après les élections de 2014", 2015, p.18.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ PE, Résultats des élections européennes de 2014, Répartition hommes et femmes. <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/en/gender-balance.html>

⁷⁸ PE, Résolution du 11 novembre 2015, *op.cit.*

⁷⁹ LEF, *Kit de Lobbying en vue des élections européennes de mai 2014*, 2013.

⁸⁰ EIGE, définition de l'intersectionnalité. Consulté à l'adresse <http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1263>

⁸¹ PE, Rapport sur une proposition invitant le Conseil à déterminer, conformément à l'article 7, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, l'existence d'un risque manifeste de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles est fondée l'Union (2017/2131(INL)), 2017.

⁸² Communiqué de presse du PE, "Nouveau paquet d'outils de transparence pour les députés", 27 juin 2018. Consulté à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20180627IPR06705/new-package-of-transparency-tools-for-meps>

la Commission FEMM, ont également joué un rôle clé dans la recherche d'un meilleur équilibre et d'une plus grande égalité entre les sexes. Ladite Commission a introduit de nombreuses questions nouvelles telles que la violence à l'égard des femmes, la conditionnalité du respect de l'égalité des sexes dans les accords commerciaux, la nécessité d'aider les épouses dans l'agriculture... à l'agenda politique depuis 1980⁸³.

Enfin, outre les élues, de nombreuses femmes travaillent au PE, dont la contribution est essentielle au bon fonctionnement de l'institution. A l'occasion de la Journée internationale de la femme 2017, le PE a publié un rapport⁸⁴ sur la composition par sexe des différents organes du PE et de son personnel : les **femmes représentent près de 60% du personnel du Secrétariat du PE, mais cette composition ne se reflète pas dans les postes de direction, ce qui signifie que le plafond de verre au sein du personnel du PE est considérable**⁸⁵.

« Les femmes sont majoritaires dans le personnel du secrétariat du PE, mais cette composition ne se reflète pas dans les

Par exemple, seulement 17% des secrétaires généraux adjoints et des directeurs généraux sont des femmes et 34% des chefs d'unité. En 2016, 89% des nominations à la haute direction étaient des hommes⁸⁶. Ces chiffres montrent qu'en plus d'augmenter le nombre de femmes élues au PE, **il faut impérativement atteindre l'objectif de la démocratie paritaire qui fera évoluer l'ensemble du système du PE en une structure représentant la société et reflétant l'égalité des genres.**

3. Comment parvenir à l'équilibre entre les sexes ?

La théorie féministe a déjà expliqué les multiples causes de l'inégalité entre les sexes, y compris dans la prise de décision, à savoir la discrimination historique à l'égard des femmes, les rôles et stéréotypes sexuels et les attitudes sexistes dominantes. Il est nécessaire de reconnaître la complexité et la multi-dimensionnalité des facteurs qui contribuent aux inégalités entre les sexes. La **reconnaissance de l'égalité entre les femmes et les hommes comme principe fondamental du système politique à travers la démocratie paritaire aurait pour effet de changer radicalement le paysage actuel.** Alors que les dispositions des traités de l'UE permettraient un tel changement, comme énoncé précédemment, le contexte politique actuel n'est paradoxalement pas susceptible de permettre un changement aussi audacieux dans un avenir proche. Nous nous concentrerons

⁸³ Voir les activités de la commission FEMM sur : <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/femm/home.html>

⁸⁴ PE, *Les femmes au Parlement européen*, Parlement européen, Unité Egalité et diversité, 2017.

⁸⁵ *Ibid*, p. 8.

⁸⁶ *Ibid*, p. 7.

ici sur **“les petits pas”** dont il est prouvé qu'ils ont un impact sur la composition du PE et sur la variation des hommes et des femmes élus au PE par pays.

a. Les quotas

L'effet positif des quotas sur l'équilibre entre les sexes a été largement reconnu. Les **quotas de femmes dans la prise de décision politique et les listes zippées se sont révélés être des outils très efficaces** pour lutter contre la discrimination et les déséquilibres de pouvoir entre les sexes et améliorer la représentation démocratique des ⁸⁷ organes de décision politique.

« Lors des dernières élections au PE, seuls 8 États membres avaient des exigences en matière de genre sur les listes électorales »

Il existe deux grandes catégories de quotas : les quotas créés par les partis politiques (auto-imposés) et les quotas créés par la législation nationale⁸⁸. En ce qui concerne les quotas législatifs, lors des dernières élections européennes, seuls 8 États membres avaient des exigences de genre sur⁸⁹ leurs listes électorales. **Tous les quotas étaient neutres du point de vue du genre. Cela signifie qu'elles visent à éviter la sous-représentation des femmes et des hommes** et que, par conséquent, les proportions entre les sexes sont appliquées aux deux sexes⁹⁰.

Seules la Belgique et la France exigent des listes de parité 50-50. En Slovénie et en Espagne, chaque sexe doit être représenté par au moins 40% des candidats de la liste, au Portugal par au moins 33% et en Pologne par au moins 35%. En Roumanie, les règles édictent qu'il n'est pas possible d'établir des listes entièrement féminines ou entièrement masculines⁹¹. Il a été prouvé que les quotas qui exigent un pourcentage plus élevé de femmes sur les bulletins de vote des partis conduisent à l'élection d'un plus grand nombre de femmes⁹².

⁸⁷ PE, Résolution du 11 novembre 2015, *loc.cit.*

⁸⁸ PE, Impact différentiel des systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes Parlement européen, Direction générale de la recherche, *loc.cit.*

⁸⁹ Belgique, France, Espagne, Portugal, Italie, Slovénie, Roumanie et Pologne.

⁹⁰ Service de recherche du Parlement européen, *Regards sur les femmes dans les parlements*, 2014.

⁹¹ *Ibid.*, p.2.

⁹² Gwiazda, Anna, 2018, " Les quotas de genre - peuvent-ils renforcer la représentation parlementaire des femmes ? "Groupe de spécialistes de l'Association d'études politiques sur les parlements, consulté sur le site <https://parliamentsandlegislatures.wordpress.com/2017/09/27/gender-quotas-poland/>

« Les règles de placement et les sanctions en cas de non-respect sont essentielles à l'efficacité des quotas »

Outre le pourcentage par sexe, deux autres facteurs sont essentiels à l'efficacité des quotas par sexe : l'inscription sur la liste (les positions les plus élevées sur le bulletin de vote augmentent les chances d'être élus) et les sanctions en cas de non-respect (en l'absence de sanctions, il est peu probable qu'elles soient appliquées)⁹³. Certains États membres utilisent le système "zippé", dans lequel des candidats de sexe

différent sont inscrits en alternance sur la liste. La France a le système "zippé" pour l'ensemble de la liste, alors que la Belgique n'a que les premières places. Le Portugal interdit plus de deux candidats consécutifs du même sexe et, en Espagne, le ratio de 40 à 60% doit être maintenu dans chaque groupe de cinq candidats sur la liste⁹⁴. En ce qui concerne les sanctions en cas de non-respect, en Espagne, en Slovénie et en Roumanie, les listes électorales ne sont pas valables lorsqu'elles ne respectent pas les exigences en matière de quotas par sexe. Au Portugal, les listes sont admises aux élections même si elles ne respectent pas le quota de femmes, mais le parti ou la coalition est alors sanctionné par une amende et/ou une réduction des subventions de campagne électorale⁹⁵.

L'UE a encouragé les États membres à adopter des quotas par sexe et a recommandé le "système zippé" (de fermeture éclair). Toutefois, elle l'a fait par le biais d'instruments juridiques non contraignants, tels que des recommandations. **L'UE n'a pris aucune disposition contraignante pour introduire des quotas ou d'autres mesures positives visant à assurer l'équilibre entre les sexes**⁹⁶. En raison de leurs effets positifs avérés, l'UE devrait adopter des textes et des mesures plus fermes pour inclure des quotas.

b. Le système électoral

Les États dotés d'un système majoritaire ont tendance à avoir des niveaux de représentation féminine inférieurs à ceux des pays utilisant un système proportionnel⁹⁷. Le nombre de représentants élus par circonscription est également pertinent. Lorsqu'il y a de fortes chances que le parti politique obtienne plus d'un siège, les partis politiques peuvent être plus disposés à soutenir les candidats et les candidates, hommes et femmes⁹⁸. Dans cette optique, l'UE pourrait encourager des systèmes plus proportionnels dans les États membres, et plus d'un siège par circonscription, si possible.

⁹³ *Ibid.*, p.1.

⁹⁴ Service de recherche du Parlement européen, *loc.cit.*

⁹⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁹⁶ PE, 2015, *loc.cit.*

⁹⁷ EC, 1999, *loc.cit.*

⁹⁸ *Ibid.* p.6

Dans le même temps, les États membres dotés de systèmes majoritaires devraient s'efforcer consciemment de veiller à ce que les deux sexes soient représentés de manière égale.

c. Le rôle des partis politiques et leurs valeurs

Le rôle des partis politiques est crucial dans la détermination de l'équilibre entre les sexes au Parlement parce qu'ils sont les "gardiens" de l'accès aux fonctions politiques dans les systèmes politiques démocratiques⁹⁹. Les critères et le processus de sélection

des candidats sont les principaux facteurs à considérer. Certains facteurs spécifiques contribuent à choisir plus d'hommes que de femmes parmi les candidats : la

tendance à privilégier les caractéristiques "masculines" dans le profil du candidat idéal, les comités de sélection à prédominance masculine, la transparence du processus de sélection, l'exigence d'expérience politique préalable au sein du parti et l'ancienneté dans le parti¹⁰⁰. Comme les taux d'adhésion des femmes aux partis sont plus faibles, cela signifie qu'il ne suffit pas que les partis politiques recrutent exclusivement des candidates parmi leurs propres membres¹⁰¹.

« Il ne suffit pas que les partis politiques recrutent des candidats exclusivement parmi leurs propres membres »

En outre, l'idéologie de droite ou de gauche des partis joue un rôle dans l'inscription d'un plus ou moins grand nombre de femmes sur les listes électorales. Les **partis de gauche sont, plus enclins à accepter une logique de quotas et plus ouverts à l'adoption de mesures auto-imposées qui assurent la parité entre les sexes**. C'est ce que confirme le pourcentage d'hommes et de femmes parmi les députés européens de chaque groupe politique européen. Les groupes de gauche ont élu les proportions les plus élevées de femmes parmi les députés européens¹⁰². En particulier, le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne a élu le pourcentage le plus élevé de femmes députés (51%), suivi de près par le groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (46%). Le groupe des Conservateurs et Réformateurs européens a élu le pourcentage le plus bas de femmes parmi tous les groupes politiques du PE (21%)¹⁰³. Quelle que soit l'idéologie, tous les partis politiques européens doivent respecter les valeurs de l'UE et, par conséquent, garantir l'équilibre entre les sexes devrait être une priorité pour tous.

⁹⁹ *Ibid.* p. 3.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 3-16.

¹⁰¹ EC, 1999, *loc.cit.*

¹⁰² PE, 2015, *loc.cit.*

¹⁰³ *Ibid.* p. 2.

d. Augmenter le nombre de femmes candidates

L'un des principaux problèmes est qu'il y a moins de femmes candidates que d'hommes. La raison d'être de cette réalité est complexe. En plus de toutes les raisons mentionnées, certaines font remarquer que les candidates ont moins de ressources (en temps et en argent), d'intérêt politique et de confiance. En fait, une étude a révélé que lorsqu'elles envisagent de se présenter aux élections, un obstacle important pour les femmes est leur confiance en elles et leur capacité de se présenter¹⁰⁴.

« Il est important d'encourager les femmes à se présenter aux élections et de créer, au sein des partis politiques, les conditions propices à cet objectif »

Les hommes sont plus susceptibles d'envisager de se présenter aux élections que les femmes (59% contre 43%) et plus d'hommes que de femmes qui envisagent de le faire finissent par le faire (20% contre 15%)¹⁰⁵. Des ressources financières, un environnement favorable et un soutien sont nécessaires lorsque la perception de soi n'est pas assez forte. Cependant, les femmes reçoivent moins d'encouragements de la part de leur famille, de leurs

collègues et des dirigeants du parti que les hommes¹⁰⁶. Cela consolide le statu quo et le cercle vicieux qui empêche un plus grand nombre de femmes de se présenter aux élections¹⁰⁷. Dans cette optique, il est important d'encourager les femmes à se présenter aux élections et de fixer toutes les conditions au sein des partis politiques qui permettraient d'atteindre cet objectif.

e. Une représentation équitable dans les médias

Certaines études ont étudié le rôle des médias et leur impact sur la participation politique et le succès des femmes. Les critiques des médias se concentrent davantage sur les caractéristiques personnelles et l'apparence des femmes que des hommes¹⁰⁸. En 2012, l'Observatoire européen sur la représentation des femmes et des hommes, une initiative de surveillance des médias, a relevé que **seulement 16% du personnel politique couvert par les médias étaient des femmes**¹⁰⁹. Cette couverture stéréotypée et insuffisante des candidates et des politiciennes dans les médias a non seulement un

« L'attention des médias pour les femmes candidates et les politiciennes est faible et stéréotypée »

¹⁰⁴ Kürschner, *loc.cit.*

¹⁰⁵ *Ibid*, p. 26.

¹⁰⁶ *Ibid*, p. 27.

¹⁰⁷ *Ibid*, p. 27.

¹⁰⁸ PE, 2015, *loc.cit.*

¹⁰⁹ Oleksy, Elżbieta H., "More women in political decision-making : the role of the media", *Workshop on Actions for Gender Balance in the European Parliament - EP Elections 2014*, 2013.

impact sur le succès politique des femmes, mais a également un effet négatif sur leur propension à se présenter aux élections¹¹⁰.

En conclusion, l'UE et tous les acteurs politiques devraient agir sur la base des facteurs mentionnés (quotas par sexe, système électoral, rôle des partis politiques, nombre de femmes candidates et représentation équitable dans les médias), car ce sont les outils éprouvés d'un meilleur équilibre entre les sexes et de l'instauration progressive d'un système démocratique paritaire.

4. Participation aux élections européennes

La participation politique ne se limite pas à mettre un bulletin dans une urne, elle prend plusieurs formes. Les femmes de l'UE sont politiquement actives à bien des égards (mais le plus souvent de manière invisible) et il est difficile, voire impossible, de garder une trace de tout l'engagement politique informel et formel des femmes. On se concentrera ici, de manière pragmatique, sur l'engagement politique des femmes dans les élections du PE.

La campagne organisée par le Réseau européen des femmes dans la prise de décision avant les élections européennes de 1994, où la proportion de femmes dans la nouvelle législature est passée de 19% en 1994 à 25% en 1994, est un **exemple frappant de la réussite de la participation politique des femmes**. Plus tard, le réseau a été supprimé et ce n'est qu'en 2004 que le LEF avec peu de ressources, a lancé sa première **campagne 50/50** pour parvenir à une représentation égale entre les femmes et les hommes au PE¹¹¹. Reconnaisant l'importance de la participation politique des femmes dans l'UE, analysons spécifiquement la participation électorale des femmes au PE et leurs points de vue vis-à-vis de l'UE.

a. Différences entre les sexes en matière de participation électorale

Le taux de participation total des femmes et des hommes aux dernières élections européennes de 2014 a été de 42,6%¹¹². Ce pourcentage est le plus bas jamais atteint par le PE. En fait, le taux de participation des électeurs aux élections du PE n'a cessé de diminuer depuis les premières élections.

¹¹⁰ PE, 2015, *loc.cit.*

¹¹¹ Pour en savoir plus sur les campagnes du LEF en faveur de la démocratie paritaire dans l'UE, consulter : <https://www.womenlobby.org/-European-Parliament-50-50-Campaign-?lang=fr>

¹¹² PE, Résultats des élections européennes de 2014, Participation. Consulté à l'adresse <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/en/turnout.html>

« Le taux de participation aux élections du PE n'a cessé de diminuer depuis les premières élections »

Si l'on analyse la participation électorale sous l'angle du genre, on constate **toujours que plus d'hommes que de femmes ont voté**. Lors des dernières élections européennes de 2014 : le taux de participation a été de 45% chez les hommes, contre 40,7% chez les femmes ¹¹³, avec de grandes différences selon les pays. Par exemple, en Suède, plus de femmes que d'hommes ont voté (59% contre 42%). Cependant, dans la majorité des États membres, la participation des femmes a été plus faible : sur les 28 États membres, seuls 9 pays ont enregistré plus de femmes que d'hommes. En Grèce, la participation des femmes était de 23%, contre 28% pour les hommes et en Allemagne, elle était de 45%, contre 52% pour les hommes¹¹⁴. De plus, **l'écart entre la participation masculine et féminine s'est creusé** : de 2 points en 2009 à 4 points en 2014¹¹⁵.

Encourager la participation et augmenter le taux de participation aux prochaines élections est l'un des objectifs de la CE¹¹⁶ et il est donc dans son intérêt d'encourager la participation des femmes et d'étudier plus avant les raisons qui expliquent le faible taux de participation. La théorie féministe a déjà expliqué comment, historiquement, les femmes ont été découragées de s'engager dans la sphère publique, notamment dans le domaine politique. Aujourd'hui plus que jamais, eu égard aux reproches de déficit démocratique dont pâtit l'UE, celle-ci doit tout mettre en œuvre à l'occasion des élections du PE pour accroître la participation globale et celle des femmes en particulier, afin de renforcer le système démocratique européen pour qu'il soit plus conforme aux valeurs des Traités et à l'objectif d'égalité entre les sexes affiché depuis des décennies.

b. Les femmes, moins intéressées par l'UE que les hommes

Les résultats de l'enquête¹¹⁷ Eurobaromètre « Un an avant les élections » ont été publiés en mai 2018. Les résultats ont révélé les intentions et les points de vue des citoyens de l'UE en ce qui concerne leur soutien à l'UE, à sa démocratie et à d'autres questions connexes. **De même que la participation des femmes était plus faible que celle des hommes aux dernières élections européennes, les femmes en 2018 continuent de manifester moins d'intérêt pour l'UE que les hommes**. Ces résultats ne sont pas nouveaux, les femmes ont traditionnellement manifesté moins d'intérêt pour la politique et

¹¹³ *Elections européennes et nationales*, édition spéciale 2014 Elections européennes, 2014.

¹¹⁴ Les élections européennes et nationales, *op.cit.* p.42.

¹¹⁵ Elections européennes et nationales, *op.cit.* p.3

¹¹⁶ CE, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Rapport sur les élections au Parlement européen de 2014*, 8 mai 2015.

¹¹⁷ Réseau européen des femmes dans la prise de décision, *Données statistiques concernant la participation des femmes à la prise de décision politique et publique*, 1992.

l'UE que les hommes, comme l'ont révélé de précédentes enquêtes européennes. Pourquoi les femmes semblent-elles, de manière persistante, s'intéresser moins à l'UE que les hommes ? Étant donné que les femmes représentent la moitié de la population de l'UE, "l'écart entre les femmes et les hommes dans l'intérêt de l'UE" devrait susciter à minima des interrogations.

Dans l'Eurobaromètre de mai 2018, interrogés sur leur intérêt pour les « affaires européennes », 60% des hommes ont déclaré être intéressés contre 49% des femmes, et 50% des femmes ont déclaré ne pas être intéressées, contre 40% des hommes. Dans le même ordre d'idée, **lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés ou non par ces élections, les femmes ont semblé moins intéressées que les hommes**. Au total, 52% des femmes ont déclaré ne pas être intéressées par les prochaines élections européennes, contre 45% des hommes, et seulement 46% des femmes ont déclaré être « intéressées », contre 54% des hommes.

En outre, la majorité des femmes et des hommes estiment que l'adhésion de leur pays à l'UE a été une bonne chose (60%) et que leur pays a bénéficié de son appartenance à l'UE (67%). Toutefois, les **femmes semblent moins convaincues que les hommes des avantages de l'UE** : 58% des femmes pensent que c'est une bonne chose, contre 61% des hommes ; et 65% des femmes pensent que cela a été bénéfique, contre 69% des hommes.

« L'Eurobaromètre de mai 2018 montre que les femmes sont moins intéressées et moins satisfaites de l'UE que les hommes »

Le manque de modèles féminins parmi le personnel politique ainsi qu'un manque de confiance des femmes en leur capacité à s'intégrer dans une culture politique dominée par les hommes¹¹⁸, sont également des éléments explicatifs de l'inégalité entre les sexes dans les parlements. Comme le monde de la politique a été pendant si longtemps (et l'est toujours, comme le montrent les données) dominé par les hommes, plus de femmes en politique et plus d'attention pour ce qu'elles souhaitent et attendent, renforceraient leur intérêt pour la politique européenne. L'exemple de la Suède est éclairant à cet égard : en 2014, la Suède a élu 55% de femmes aux élections européennes de 2014 et la participation des femmes à ces élections a été de 59%.

D'où la nécessité de repenser et de remodeler le système démocratique de l'UE dans une perspective de genre. **Si la moitié de sa population semble moins intéressée et moins satisfaite de l'UE, cela signifie que l'UE ne répond pas aux besoins d'une grande partie de ses citoyens.** L'évolution vers une démocratie paritaire qui inclut les femmes dans

¹¹⁸ PE, 2015, *loc.cit.*

leur diversité est nécessaire pour accroître la participation politique des femmes et, en fin de compte, représenter correctement les citoyens de l'UE. Les résultats analysés prévoient une participation des femmes aux élections européennes inférieure à celle des hommes. Les institutions de l'UE et d'autres parties prenantes, telles que les organisations de femmes, doivent agir pour corriger ces distorsions et ces écarts.

Partie IV - Défis et opportunités dans la perspective des élections européennes de 2019 et au-delà

Les actions à conduire pour améliorer l'équilibre entre les sexes en 2019 et avancer vers un système de démocratie paritaire au plan européen s'inscrivent dans un contexte pesant de nouveaux défis mais aussi d'opportunités à saisir.

1. Défis à relever

a. Montée des populismes et de l'extrême droite

Le soutien des partis politiques d'extrême droite et populistes a progressivement augmenté en Europe et dans le monde au cours des dernières années. L'extrême droite populiste a augmenté ses scores électoraux en Europe de l'Est, en Autriche, en Italie et en Scandinavie : ces partis sont membres de cinq gouvernements de l'UE¹¹⁹ et ont également gagné en puissance dans d'autres États membres (Danemark et France) et au Royaume-Uni. Le soutien à ces partis est plus élevé qu'il ne l'a jamais été au cours des 30 dernières années, d'après une analyse des résultats des élections dans 22 pays européens¹²⁰. Si l'idéologie nationaliste de ces partis s'oppose à l'UE, ils remettent également en cause les valeurs démocratiques et, avant tout, l'égalité des sexes. Les recherches montrent que les hommes ont une plus grande préférence pour les partis populistes d'extrême droite que les femmes¹²¹. Par exemple, en Suède, 20% des hommes ont déclaré préférer le parti démocrate suédois (SD), contre seulement 10% des femmes¹²².

« Les partis politiques populistes et d'extrême droite en Europe se caractérisent par leur idéologie antiféministe et anti-européenne »

En général, leurs valeurs et leur identité politique ont été qualifiées d'antiféministes. Certains populistes se prétendent défenseurs des droits des femmes et des homosexuels,

¹¹⁹ Tartar, André, "How the Populist Right Is Redrawing the Map of Europe", Bloomberg 2017. Consulté à l'adresse <https://www.bloomberg.com/graphics/2017-europe-populist-right/>

¹²⁰ *Ibid.*, p.1.

¹²¹ Spierings, Niels et Andrej Zaslove, "Gendering the vote for populist radical-right parties" *Patterns of Prejudice*, Volume 49, Issue 1-2 : Gender and Populist Radical Right Politics, 2015, p. 135-162.

¹²² Les démocrates suédois (SD) ont un soutien plus fort chez les hommes que chez les femmes, selon l'enquête 2017 sur les préférences des partis menée par le Statistiska Centralbyrån (SCB).

tandis que d'autres sont plus explicitement antiféministe ou anti-genre, avec pour **priorité de rétablir les rôles traditionnels de genre et les structures familiales et de lutter contre ce qu'ils appellent "l'idéologie du genre"**¹²³. Ces partis, en Europe, se caractérisent également par **leur identité eurosceptique**. Ils critiquent l'UE sur diverses questions économiques, politiques et sociales, y compris la promotion de l'égalité des sexes. Par exemple, **on reproche à l'UE d'avoir approuvé un soi-disant "agenda du genre" au détriment de la vie familiale traditionnelle**¹²⁴. Selon différents analystes, le soutien proclamé de l'UE en faveur de l'égalité entre les sexes serait considéré comme l'un des éléments du programme plus large de "colonisation", par lequel, pour beaucoup dans les pays de l'Est, ce qui était autrefois le marxisme est maintenant en quelque sorte remplacé par une « politique de genre »¹²⁵.

« Les partis populistes
d'extrême droite
défendent les rôles
traditionnels de
genre et les structures
familiales »

Alors que la montée des populismes et l'extrême droite remettent en cause les valeurs de démocratie et d'égalité entre les hommes et les femmes de l'UE, l'instauration d'un système de démocratie paritaire renforcerait au contraire ces valeurs et le projet européen. En ce qui concerne les **prochaines élections européennes, le soutien, aux populismes et à l'extrême droite, ne peut être considéré que comme un défi à l'avancement de l'égalité des sexes et de la parité dans l'UE.**

Pour que l'Europe puisse contrer ces vagues antidémocratiques et réagir contre les tendances antilibérales, l'UE ne doit manquer aucune occasion de promouvoir l'équilibre entre les sexes ; saisir l'occasion des élections européennes de mai 2019 est donc fondamental. De plus, ce n'est pas seulement important pour les institutions, mais aussi pour les citoyens de l'UE, en particulier les femmes, comme le montre la Partie II.

b. Les stéréotypes sexistes et les femmes en politique

En juin 2017, les résultats de « l'Eurobaromètre spécial sur l'égalité entre les femmes et les hommes, les stéréotypes et les femmes en politique » ont révélé les opinions des citoyens de l'UE concernant l'égalité des sexes dans l'UE et les questions connexes.

¹²³ Flemming, Matilda, Oriane Gilloz et Nima Hairy, "Getting to know you : mapping the anti-feminist face of right-wing populism in Europe" Open Democracy, 2017. Consulté à l'adresse : <https://www.opendemocracy.net/can-europe-make-it/matilda-flemming/mapping-anti-feminist-face-of-right-wing-populism-in-europe>

¹²⁴ Mcrobbie, Angela, "Anti-féminisme et anti-genre far right politics in Europe and beyond", Open Democracy, 2018. Consulté à l'adresse <https://www.opendemocracy.net/can-europe-make-it/angela-mcrobbie/anti-feminism-and-anti-gender-far-right-politics-in-europe-and-be>

¹²⁵ *Ibid.* , p.1.

Certains résultats d'enquête sont plutôt positifs. Par exemple, 91% des personnes interrogées pensent que la promotion de l'égalité des sexes est importante pour assurer une société juste et démocratique, et **86% pensent qu'une représentante politique peut représenter leurs intérêts**¹²⁶. Interrogés sur les mesures juridiques visant à assurer la parité entre les hommes et les femmes en politique, sept répondants sur dix (70%) sont en faveur de mesures juridiques, et 30% y sont fortement favorables. 8% sont fortement contre et 23% dans l'ensemble contre. Il existe une diversité d'opinions entre les femmes et les hommes, les **femmes sont plus susceptibles d'être en faveur des mesures juridiques que les hommes** (73% contre 66%) et en particulier d'être fortement en faveur (33% contre 27%)¹²⁷.

Cependant, d'autres résultats sont plutôt préoccupants. Lorsqu'on leur a demandé si l'égalité entre les sexes a été atteinte en politique, 57% des hommes interrogés ont répondu qu'elle l'a été (15% ont répondu absolument), contre 45% des femmes (9% absolument)¹²⁸.

« La majorité des personnes interrogées pensent que l'égalité des sexes a déjà été réalisée en politique »

Ces pourcentages montrent une différence entre les opinions des femmes et des hommes, ainsi qu'un **manque de connaissance de l'équilibre réel entre les sexes en politique**. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'on leur demande s'il devrait y avoir plus de femmes aux postes de décision politique, les femmes sont beaucoup plus susceptibles de dire qu'il devrait y avoir plus de femmes (62%)¹²⁹. Lorsqu'on examine la majorité des répondants sans distinction entre femmes et hommes, **une faible majorité d'entre eux (54%) pensent qu'il devrait y avoir plus de femmes aux postes de décision politique**.

Interrogés sur la prise de décision, **près de 7 répondants sur 10 pensent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions en fonction de leurs émotions (69%), et 25% sont tout à fait d'accord avec cet énoncé**. C'est vrai pour la majorité des États membres, en fait, dans tous les pays sauf la Suède, la majorité des personnes interrogées pensent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions basées sur leurs émotions¹³⁰.

Interrogés sur le rôle des femmes et des hommes **44 % croient que le rôle le plus important d'une femme est de s'occuper de sa maison et de sa famille, 17 % sont tout**

¹²⁶ CE, Eurobaromètre spécial 465 - Égalité des sexes 2017 - Égalité des sexes, stéréotypes et femmes en politique, juin 2017, p. 15.

¹²⁷ Ibid., p.17.

¹²⁸ Ibid., p. 2.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Ibid., p.5.

à fait d'accord ; et 43 % croient que le rôle le plus important d'un homme est de gagner de l'argent, 16 % sont totalement d'accord avec cet énoncé¹³¹.

Pourtant, il existe de grandes **disparités d'opinion entre les personnes interrogées dans les différents États membres** : la majorité des personnes interrogées en Hongrie (87%), en République tchèque, en Slovaquie, en Bulgarie et en Lettonie (83% chacun) sont d'accord avec cette affirmation, contre 47% en Suède, 53% en Espagne et 57% en France¹³².

« Près de 7 répondants sur 10 pensent que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions en fonction de leurs émotions »

Ces résultats montrent que les stéréotypes sexistes prévalent toujours dans l'esprit des citoyens de l'UE. Les stéréotypes sexistes sont considérés comme l'une des causes profondes de la discrimination à l'égard des femmes et, par conséquent, il faut faire beaucoup plus pour combattre ces stéréotypes et éduquer les citoyens européens sur les valeurs d'égalité. L'élimination des

stéréotypes sexistes est nécessaire pour parvenir à l'égalité entre les sexes. Aller vers la parité signifierait plus de femmes au pouvoir et une transformation des règles du jeu qui changerait les stéréotypes actuels sur les femmes et les hommes.

2. Opportunités

a. Rappeler les engagements européens

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'UE inscrite dans ses traités. Pour concrétiser cette valeur, plusieurs mesures législatives et politiques ont été adoptées, et certains de ces instruments ont mis l'accent sur la parité entre les sexes dans la prise de décision.

Le souci spécifique de l'UE de mieux inclure les femmes dans la prise de décision politique a commencé dans les années 90¹³³. Les principaux documents de l'UE axés sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont été le « Troisième programme d'action sur l'égalité des chances 1991-1995 »¹³⁴, qui a permis la création du *Réseau européen des femmes dans la prise de décision*¹³⁵, la résolution du Conseil européen de 1995¹³⁶ sur la

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*, p.6.

¹³³ Olander, Louise, "Women in power: to how extent has EU action to improve equal participation of women in political decision-making was successful ? Que devrait-on faire (s'il y a lieu) pour améliorer le statu quo ?" *Collège d'Europe*, 2017-2018.

¹³⁴ Résolution du Conseil du 21 mai 1991 sur le troisième programme d'action communautaire à moyen terme pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (1991-1995).

¹³⁵ Ce groupe a organisé la 1^{ère} Conférence européenne sur "Les femmes au pouvoir", où la Déclaration d'Athènes a été adoptée. Son principal objectif était de travailler à l'amélioration de l'écart de représentation des femmes et des hommes dans l'UE.

¹³⁶ Résolution du Conseil du 27 mars 1995 sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision.

participation équilibrée des femmes et des hommes dans la prise de décision et la recommandation du Conseil de 1996¹³⁷. Ce dernier a reconnu que « les femmes sont encore sous-représentées dans les organes de décision, dans les sphères politique, économique, sociale et culturelle » et que « la **participation équilibrée des femmes et des hommes au processus décisionnel est une exigence de la démocratie** ». Elle a recommandé aux États membres de prendre des mesures positives pour améliorer la représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Plus récemment, en 2015, le Conseil européen a adopté les *Conclusions sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la prise de décision*¹³⁸. L'inclusion des femmes dans la prise de décision fait également partie du Pacte européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2020 du Conseil¹³⁹.

« Le souci spécifique de l'UE de mieux inclure les femmes dans la prise de décision politique a émergé dans les années 90 »

Le PE et la CE ont tous deux pris des mesures en ce qui concerne l'équilibre entre les sexes dans la prise de décision politique.

D'une part, le document récent le plus pertinent du PE à cet égard est sa Résolution sur les femmes dans la prise de décision politique de 2012¹⁴⁰, dans laquelle il exhorte les États membres et la CE à faire davantage pour la parité lors des élections européennes, par exemple en introduisant des quotas par sexe sur les listes électorales du PE. Le processus d'amendement de la loi électorale de 1976¹⁴¹ est en cours et le PE a donc proposé d'inclure des exigences en matière d'égalité des sexes dans les listes de candidats à l'élection au PE. La disposition proposée par le PE stipule que « la liste des candidats à l'élection au PE doit garantir l'égalité des sexes ». Toutefois, le Conseil européen n'en a pas tenu compte dans son projet de décision, ce qui signifie qu'il **a omis la disposition qui garantissait l'équilibre entre les sexes sur les listes électorales**. Il s'agit là d'une occasion manquée de promouvoir un système de démocratie paritaire.

D'autre part, la CE a reconnu que la Résolution du Conseil de 1996 avait été mal appliquée, ce qui a conduit à la création d'une base de données pour remédier au manque de données comparatives sur les femmes et les hommes dans la prise de décision au niveau

¹³⁷ Recommandation du Conseil du 2 décembre 1996 concernant la participation équilibrée des femmes et des hommes au processus décisionnel (96/694/CE).

¹³⁸ Conseil européen, *Conclusions du Conseil sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la prise de décision*, (14325/15), 2 décembre 2015.

¹³⁹ Conseil européen, *Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2011-2020*, (2011/C 155/02).

¹⁴⁰ PE, *Résolution du 13 mars 2012 sur les femmes dans la prise de décision politique : Qualité et égalité* (2011/2295(INI)), P7TA(2012)0070, 2012.

¹⁴¹ Acte portant élection des membres du PE au suffrage universel direct, annexé à la décision 76/787/CECA, CEE, Euratom du Conseil du 20 septembre 1976.

européen en 2004¹⁴². L'amélioration de la représentation des femmes dans la prise de décision est l'une des priorités de la CE en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, reflétée dans son document *Strategic Engagement for Gender Equality 2016-2019*.

« L'UE doit adopter des mesures législatives plus strictes pour garantir l'équilibre entre les femmes et les hommes en politique »

Comme expliqué, la CE s'est fixé des objectifs pour accroître l'équilibre entre les sexes au sein de son institution. Divers présidents de la CE, dont l'actuel président Jean-Claude Juncker, ont également **encouragé les États membres à proposer davantage de femmes candidates aux postes de commissaires et à leurs cabinets**¹⁴³. Après les élections européennes, le président de la Commission sera élu par le PE - par le biais du processus Spitzenkandidat - et nommé par le Conseil, de même que le président du Conseil. Le collège des commissaires sera également renouvelé, nommé par chaque État membre et approuvé par le PE. Bien qu'aucune disposition n'oblige les États membres à présenter des candidats des deux sexes, la **pression politique exercée par un Parlement paritaire nouvellement élu devrait être forte pour demander de respecter l'équilibre entre les sexes dans ces postes politiques de haut niveau**.

Tous ces instruments mis en place par les différentes institutions de l'UE témoignent de **l'engagement de l'UE à agir pour remédier au déséquilibre actuel entre les femmes et les hommes dans la prise de décision**. Toutefois, l'UE peut et doit faire beaucoup plus pour concrétiser cet engagement et adopter véritablement la parité. L'UE doit passer d'une « rhétorique de l'égalité » et d'une « promotion de l'égalité » à de réelles « garanties d'égalité ou discrimination positive »¹⁴⁴.

Conformément à la thèse d'Olander, l'UE devrait continuer à utiliser des instruments « doux », tels que la collecte de données, la sensibilisation et le soutien à la société civile et aux ONG¹⁴⁵, mais aussi mettre en œuvre d'autres instruments « plus durs », notamment pour : 1) **Utiliser des mesures législatives plus strictes, telles qu'une nouvelle recommandation du Conseil** faisant suite à celle de 1996 et réitérant la recommandation de 2015 aux États membres d'adopter des quotas et des listes « zippées » pour les élections. Idéalement, elle devrait également mentionner l'intersectionnalité afin d'améliorer la sous-représentation actuelle des femmes appartenant à des minorités¹⁴⁶ ; 2) **Devenir un modèle** et faire de l'amélioration de l'équilibre entre les sexes dans les institutions européennes une priorité. **L'UE devrait exhorter les États membres à présenter la candidature d'une**

¹⁴² Olander, *loc. cit.*

¹⁴³ Par exemple, le président de la Commission, M. Prodi. Olander, *op.cit.* p. 8.

¹⁴⁴ Olander, *op.cit.* p.13.

¹⁴⁵ Olander, *op.cit.* p.8.

¹⁴⁶ Olander, *op.cit.* p.14.

femme et d'un homme à la Commission en 2019 (suivant la suggestion du Comité consultatif sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes)¹⁴⁷. Pour ce faire, le PE peut jouer un rôle important en utilisant son pouvoir d'approbation pour sanctionner les États membres qui ne tiennent pas compte de cette suggestion¹⁴⁸ ; 3) **Encourager la nomination de femmes à des postes à responsabilité**¹⁴⁹ ; 4) Considérant les préjugés et la prévalence des stéréotypes de genre, il est nécessaire de **mettre en œuvre une politique globale de l'UE en matière de genre**, qui aborde les stéréotypes de genre, l'éducation, la violence contre les femmes et d'autres questions, en plus de la démocratie paritaire¹⁵⁰. Comme le souligne M. Olander, l'engagement stratégique actuel est un pas en arrière par rapport au programme d'action précédent - tous deux mentionnés ci-dessus -, puisqu'il s'agit d'un document interne non contraignant de la CE qui ne contient aucune mesure d'exécution¹⁵¹. L'UE devrait prendre la politique de genre au sérieux et **revenir à une politique solide** en la matière ; et enfin, 5) Créer une **ligne budgétaire spécifique genre**.

Conformément aux possibilités qu'offrent les engagements pris par l'UE et les prochaines élections, ces suggestions visent à aider l'UE à progresser vers la démocratie paritaire et à améliorer l'égalité des sexes.

b. Nouvelles législations dans deux États membres

Deux États membres ont inclus de nouveaux quotas ou des quotas modifiés qui seront applicables lors des élections européennes de mai 2019 : la Croatie et l'Italie.

L'application du nouveau quota de femmes en Croatie¹⁵² a entraîné une augmentation significative du pourcentage de candidates, qui est passé de 28% aux élections locales de 2013 à 42% en 2017 (bien que 14% des listes électorales ne respectent pas le quota de femmes¹⁵³). La Croatie a atteint son pourcentage le plus élevé de femmes aux niveaux local et régional. Cependant, la proportion réelle est encore loin d'être équilibrée entre les sexes, puisque les femmes élues ne représentent que 27% et 25% des membres des assemblées régionales et des conseils régionaux et municipaux, respectivement. Le **cas de la Croatie**

¹⁴⁷ Ce comité consultatif "assiste la CE dans la formulation et la mise en œuvre des activités visant à promouvoir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes". EIGE, consulté à l'adresse : <https://eige.europa.eu/men-and-gender-equality/methods-and-tools/european-union/activity-advisory-committee-equal-opportunities-women-and-men>

¹⁴⁸ Olander, *op.cit.* p.14.

¹⁴⁹ Olander, *loc. cit.*

¹⁵⁰ Olander, *op.cit.*.

¹⁵¹ Olander, *op.cit.* p.15.

¹⁵² La Croatie a introduit l'exigence de listes équilibrées entre les sexes dans sa loi sur l'égalité des sexes en 2008. En raison du processus progressif d'inclusion des quotas de candidats prévus par la loi, le quota de femmes (de 40% pour tout sexe) requis pour les élections du PE ne sera légalement applicable que l'année prochaine, en 2019. Lorsque le quota par sexe a été établi pour la première fois il y a dix ans, il n'y avait pas de règles de ratissage ou de placement, ni de sanctions en cas de non-respect. La coalition du centre-gauche a amélioré ces mesures positives en modifiant la loi électorale en 2014, en promulguant 40 % de quotas légaux de candidats sans règles de classement mais avec des sanctions sévères (listes invalides pour non-respect). Toutefois, la Cour constitutionnelle a annulé les sanctions. (Source : PE, *Politiques d'égalité entre les femmes et les hommes en Croatie - Mise à jour*, 2017.

¹⁵³ PE, *Politiques d'égalité de genre en Croatie - Mise à jour*, 2017.

montre clairement que le respect formel du quota de femmes n'aboutit pas automatiquement à une représentation effective équilibrée entre les sexes, en raison de l'absence de règles concernant l'inscription sur la liste électorale¹⁵⁴. Il faut se féliciter de l'établissement et de l'entrée en vigueur du quota croate d'hommes et de femmes pour les prochaines élections européennes. Cependant, son efficacité est sapée par la non-application des règles de placement des femmes, car « dans la pratique, les chances des femmes d'être effectivement élues dépendent davantage de leur position hiérarchique sur les listes électorales que du respect formel du quota de femmes »¹⁵⁵.

En 2014, l'Italie a introduit une nouvelle mesure¹⁵⁶ selon laquelle les votes de troisième préférence ne sont pas comptés si l'électeur n'a pas voté pour au moins un candidat de chaque sexe¹⁵⁷. Pour 2019, l'Italie appliquera un changement majeur : elle introduira des listes de parité (1/2 de chaque sexe au lieu de 1/3) et, en outre, les électeurs seront tenus de choisir des candidats des deux sexes pour que leurs votes préférentiels soient comptés intégralement¹⁵⁸. Cela signifie que les règles ont été renforcées pour mieux assurer l'équilibre entre les sexes¹⁵⁹. **Ces mesures législatives en Croatie et en Italie pourraient avoir un impact positif sur le nombre de femmes parlementaires élues** par chacun de ces pays, mais les résultats restent à voir.

c. La société civile en mouvement

En fin de compte, le changement ne se produira pas s'il n'est pas soutenu par un mouvement féministe fort. **Les mouvements de la société civile inspirés par le mouvement #MeToo dans le monde entier, créent aujourd'hui une opportunité majeure pour promouvoir la démocratie paritaire dans l'UE.** En effet, face aux contrecoups de l'égalité des sexes et des droits des femmes que plusieurs observateurs décrivent, une vague de protestations et de mouvements de femmes est apparue. Les manifestations contre les lois anti-avortement en Pologne et la grève féministe du 8 mars en Espagne ne sont que quelques exemples d'une **mobilisation sociale renouvelée exigeant l'égalité des sexes dans l'UE et ses États membres**. Tant l'UE que les institutions, les partis politiques et les autres parties prenantes de l'UE et des États membres doivent répondre à ces demandes sociales urgentes et croissantes. Adopter la démocratie paritaire est un moyen

¹⁵⁴ PE, 2017, *loc.cit.*

¹⁵⁵ PE, 2017, *loc.cit.*

¹⁵⁶ L'Italie avait déjà des exigences en matière d'équilibre des listes (1/3 pour chaque sexe) pour les élections européennes de 2004 et 2009. (Source : PE, *Aperçu des femmes au Parlement européen*, 2017).

¹⁵⁷ PE, 2017, *loc.cit.*

¹⁵⁸ PE, 2017, *loc.cit.*

¹⁵⁹ Dona, Alessia, Workshop on "Legal Struggles and Political Mobilization around Gender Quotas in Europe", Florence, septembre 2014.

de répondre aux besoins de ces sociétés, de progresser et de faire progresser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans l'UE.

L'analyse des défis et des opportunités auxquels l'UE est confrontée pour progresser vers la démocratie paritaire lors des élections européennes de 2019 est fondamentale pour identifier dans quels domaines et comment nous devrions agir pour une plus grande égalité des genres dans l'UE. Enfin, il est encore plus pertinent de réfléchir au type d'UE que nous voulons construire et à l'avenir que nous envisageons pour l'Union.

QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?

A travers cette analyse, nous avons reconsidéré le concept de démocratie paritaire dans le contexte actuel de l'UE. L'analyse a exploré pourquoi la démocratie paritaire est importante pour l'UE, et aussi pourquoi l'UE et la démocratie paritaire sont importantes pour les femmes et l'égalité des sexes. Après avoir analysé l'état actuel de l'équilibre entre les femmes et les hommes dans l'UE et au PE ainsi que les défis et les opportunités en 2019, le document fournit quelques conseils et recommandations pour faire progresser la parité.

"La société européenne exige plus d'égalité entre les femmes et les hommes et les institutions européennes doivent répondre à ces besoins accrus".

L'Europe doit faire face à des défis anciens et nouveaux (vagues de populisme et augmentation des inégalités, rupture de son unité, désenchantement de la démocratie, remise en cause de sa légitimité...) et répondre aux demandes des citoyen.ne.s européen.ne.s pour plus d'égalité entre les sexes. La mise en place progressive d'un système de démocratie paritaire permettrait à l'UE d'apporter de nouvelles solutions, de répondre aux besoins de la société et de mieux représenter ses citoyens.

L'évolution vers un système de démocratie paritaire qui fait du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes une première nécessité **implique une transformation de notre façon de penser et de pratiquer la démocratie dans l'UE et dans les États membres.** En fin de compte, aucune véritable démocratie n'est possible si la question de l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas posée comme une condition politique préalable relevant des principes fondateurs du régime politique, tout comme les principes du suffrage universel ou de la séparation des pouvoirs¹⁶⁰. Suivant les idées d'Eliane Vogel-Polsky, la démocratie paritaire signifierait la construction d'un nouveau contrat social ; un contrat qui confère le

¹⁶⁰ Sledziewski, É., in Gubin, Eliane "Eliane Vogel-Polsky, une femme de conviction", Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2007, p.123.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

A la lumière de l'analyse fournie dans ce document d'orientation, la liste suivante rassemble quelques recommandations pour progresser vers la démocratie paritaire dans l'UE et saisir l'occasion des élections du PE en mai 2019.

1. Recommandations pratiques

Ces recommandations visent à améliorer l'équilibre actuel entre les femmes et les hommes au PE et à éviter la stagnation des femmes au Parlement Européen (PE) observée (et reconnue par l'UE elle-même) depuis les élections du PE de 1999.

- Utiliser des mesures législatives plus strictes, telles qu'une nouvelle recommandation du Conseil faisant suite à celle de 1996 et réitérant la recommandation de 2015 aux États membres d'adopter des quotas par sexe et spécialement des quotas "à fermeture éclair" pour les élections. Les quotas devraient également prévoir des règles de placement et des sanctions sévères en cas de non-respect pour garantir leur efficacité. Inclure également l'intersectionnalité pour améliorer la sous-représentation actuelle des femmes appartenant à des minorités.
- Veiller à ce que les fortes demandes en faveur de la démocratie paritaire au PE se répercutent sur les décisions de nomination à d'autres postes de haut niveau des institutions de l'UE, tels que le président de la Commission et du Conseil, le haut représentant, la Banque Centrale Européenne et autres, afin de parvenir à un équilibre entre les sexes dans l'ensemble du processus décisionnel européen, notamment les postes de management et de direction. En particulier, prier instamment les États membres de présenter la candidature d'une femme et d'un homme à la Commission en 2019 (conformément à la suggestion du Comité consultatif sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes). Pour ce faire, le PE peut utiliser son pouvoir d'approbation pour sanctionner les États membres qui ne tiennent pas compte de cette suggestion.
- Aborder les divergences majeures sur le pourcentage de femmes élues au PE par chaque État membre. Prioriser les mesures dans les 10 États membres qui ont un niveau inférieur à 33% de femmes députés : actuellement, Lituanie, Chypre, Hongrie, Pologne, République tchèque, Grèce, Belgique, Bulgarie, Slovaquie et Roumanie.
- Appuyer la mise en place de systèmes électoraux plus proportionnels et d'un plus grand nombre de sièges par circonscription, lorsque cela est possible. Dans les systèmes électoraux majoritaires, veiller à ce que des efforts conscients supplémentaires soient faits pour que les deux sexes soient représentés également.
- Les partis politiques peuvent adopter des quotas qu'ils s'imposent eux-mêmes et prendre des mesures pour garantir la présence des femmes sur les listes électorales et leur

position en haut des listes, rechercher des candidates en dehors des structures politiques traditionnelles, revoir les critères et le processus de sélection des candidats pour éviter tout parti pris et garantir l'égalité des sexes au sein des comités et des ressources pour les campagnes des candidats hommes et femmes.

- Encourager la défense de l'égalité entre les sexes (et de l'équilibre entre les sexes en particulier) parmi tous les acteurs du spectre politique. Quelle que soit l'idéologie politique de chaque acteur, rappelez-vous que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe et une valeur partagée de l'UE, et que des mesures doivent donc être prises pour la promouvoir. Dans le même ordre d'idées, les partis politiques nationaux et européens devraient inclure l'objectif de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur programme ou manifeste politique et lui donner la priorité lorsqu'ils définissent les questions à mettre en avant dans leurs agendas.
- Accroître le soutien, les encouragements et l'appui aux femmes candidates aux élections, et créer un environnement qui leur soit plus favorable. Parmi les mesures visant à encourager les femmes à se présenter aux élections européennes, on peut citer "l'empowerment", le parrainage, le mentorat et l'aide à la création d'un réseau de promotion de femmes candidates.
- Assurer une couverture médiatique équitable des femmes candidates et des politiciennes, tant en termes de temps que de contenu (qui ne se concentre pas de manière disproportionnée sur les caractéristiques personnelles et l'apparence des femmes). S'attaquer à la couverture stéréotypée des femmes candidates et politiques dans les médias, en surveillant et en sanctionnant la couverture médiatique sexiste des femmes candidates et politiques, et promouvoir une image positive de ces femmes afin d'encourager davantage de candidates et de changer les stéréotypes sur les femmes en politique.
- Informer les citoyens de l'UE et les sensibiliser à la sous-représentation actuelle des femmes au PE et dans les assemblées nationales des États membres.

2. Recommandations générales

- Mettre en œuvre une politique européenne globale et solide en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, qui aborde les stéréotypes de genre, l'éducation, la violence à l'égard des femmes, la ségrégation horizontale et verticale sur le marché du travail, la valorisation et le partage des activités de soins et autres questions, en plus de la démocratie paritaire. En particulier, améliorer l'*engagement stratégique* actuel en faveur de l'*égalité des sexes* et adopter un instrument contraignant et responsable pour faire progresser l'égalité des sexes.

- Continuer à collecter des données sur les différences entre les sexes et la situation des femmes dans divers domaines, renforcer les organismes européens qui œuvrent déjà en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, tels que l'EIGE, et accroître leur soutien et leur financement à divers acteurs européens et nationaux œuvrant en faveur de l'égalité des sexes.
- Dénoncer et combattre ceux qui promeuvent des valeurs et des actions antidémocratiques et antiféministes au sein de l'UE afin de sauvegarder les valeurs communes, les principes fondamentaux et les démocraties de l'UE.
- Étendre les avantages stratégiques de l'augmentation du nombre de femmes dans la prise de décision politique afin que d'autres acteurs s'engagent dans la promotion d'un système de démocratie paritaire.
- Adopter des mesures juridiques pour éviter la sous-représentation des femmes aux postes de pouvoir et de décision dans tous les domaines, tels que la finance, la science, les entreprises, la politique et la justice, entre autres. La *proposition de directive de la CE sur l'équilibre entre les hommes et les femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse* est un exemple positif des efforts que l'UE peut et devrait déployer plus efficacement pour assurer l'équilibre entre les hommes et les femmes et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les principaux organes dirigeants.
- Promouvoir des politiques qui s'attaquent à des questions particulièrement importantes pour les femmes afin d'accroître leur intérêt pour l'UE et la participation des femmes aux élections européennes, telles que la garde des enfants, la santé sexuelle et reproductive, les accords commerciaux et autres accords subordonnés au respect de l'égalité des sexes, le modèle fondé sur le consentement dans la législation en matière d'agression sexuelle, un enseignement non stéréotypé à l'école et autres institutions.
- Rétablir une ligne budgétaire spécifique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, des organes institutionnels appropriés au sein de la Commission européenne : un commissaire à l'égalité entre les femmes et les hommes, un groupe de commissaires chargés de superviser l'intégration.
- Créer des instruments contraignants pour intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques de l'UE, y compris les politiques budgétaires (gender budgeting) et économiques.
- Les États membres devraient également adopter officiellement l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs politiques nationales.

